



# **CONSEIL MUNICIPAL**

**07 mars 2024**

**PROCES-VERBAL**



**PROCES-VERBAL de la Séance du 07 mars 2024**  
*(article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)*

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 07 mars 2024 à 18 h 41, le Conseil municipal de la Ville de BAGNOLET s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Tony DI MARTINO**, Maire, sur convocation individuelle, faite en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le **vendredi 01 mars 2024**.

**Présents :**

Tony DI MARTINO, Cédric PAPE, Elhame CHAIR (jusqu'au point 02), Edouard DENOUEL (points 01 à 03 et points 05 à 23), Emilie TRIGO, Gyöngyi BIRO, Chawqui HADDAD, Edith FELIX, Brahim AKROUR (jusqu'au point 02), Merle-Anne JORGE, Grégoire DE LAGASNERIE, Anne GERVAL (jusqu'au point 02), Brigitte DELAPERELLE, Daouda KEITA (jusqu'au point 05 et à partir du point 16), Jean-Claude OLIVA, Abdelkrim KARMAOUI, Anne DE RUGY (jusqu'au point 05 et à partir du point 15), Ndeye Marieme DIOP (jusqu'au point 22), Cécilia TRBIC (jusqu'au point 02), Manon CHRETIEN (jusqu'au point 22), Mona BELLIL, Jules RAGUENEAU, Sébastien GRICOURT (jusqu'au point 21), Mohammed DJENNANE, Pierre VIONNET, Angéline DESBORDES-SILLY, Solenne LE BOURHIS

**Absents excusés, ont donné procuration :**

Elhame CHAIR a donné pouvoir à Daouda KEITA (points 03 à 05 et à partir du point 16), Vassindou CISSE a donné pouvoir à DIOP Ndeye Marieme (jusqu'au point 22), Ihsen OUNISSI a donné pouvoir à PAPE Cédric, Yasmina SADOUD a donné pouvoir à HADDAD Chawqui, Brahim AKROUR a donné pouvoir à Manon CHRETIEN (points 03 à 22), GERVAL Anne a donné pouvoir à Brigitte DELAPERELLE (à partir du point 03), Valérie BILLE a donné pouvoir à FELIX Edith, Yalana DINO a donné pouvoir à DI MARTINO Tony, Frédéric GABIN a donné pouvoir à DENOUEL Edouard (points 01 à 03 et points 05 à 23), Cécilia TRBIC a donné pouvoir à Sébastien GRICOURT (points 03 à 21), Hamid CHAIR a donné pouvoir à CHAIR Elhame (jusqu'au point 02), Mahamadou SYLLA a donné pouvoir à TRIGO Emilie, Zohra KEHLI a donné pouvoir à DE LAGASNERIE Grégoire, Sébastien STAELENS a donné pouvoir à LE BOURHIS Solenne, Laurent JAMET a donné pouvoir à DJENNANE Mohammed, Claire LAURENCE a donné pouvoir à VIONNET Pierre

**Absents :**

Ndeye Marieme DIOP (point 23), Hamid CHAIR (à partir du point 03), Manon CHRETIEN (point 23), Sébastien GRICOURT (à partir du point 22), Cécilia TRBIC (à partir du point 22), Anne DE RUGY (points 06 à 14), Daouda KEITA (points 06 à 15), Elhame CHAIR (points 06 à 15), Edouard DENOUEL (point 04), Frédéric GABIN (point 04), Brahim AKROUR (point 23), Vassindou CISSE (point 23)

Conformément à l'article L.2121-15 du texte précité, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, **Sébastien GRICOURT** a été désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire présente les rapports inscrits à l'ordre du jour.

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.*

**DEL240307 01 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 31 janvier 2024**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 31 janvier.  
Avez-vous des observations ?*

*Pierre VIONNET : Pas d'observation sur le procès-verbal, mais une petite remarque par rapport au décompte que vous venez de faire : si l'opposition partait, vous n'auriez plus le quorum.*

*Tony DI MARTINO : J'expliquais à Cédric Pape que ce sont des choses que j'ai faites lorsque j'étais plus jeune, y compris dans la majorité municipale. Après, cela m'amènerait à convoquer un Conseil municipal sous 48 heures, à savoir samedi matin. Je pense que personne n'a envie de venir un samedi matin, mais vous avez bien raison.*

Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE

**Article unique** : d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 31 janvier 2024.

**DEL240307 02 Rapport sur la Situation d'Egalité entre les Femmes et les Hommes pour l'année 2023**

Sur le rapport de Cécilie TRBIC, Conseiller.e Municipal.e, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux et de la Commission Citoyenneté et Solidarités

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Point n°1, rapport sur la situation d'égalité entre les hommes et les femmes en 2023.*

*Cécilie.*

*Cécilie TRBIC : Bonsoir.*

*Le rapport annuel sur la situation d'égalité entre les femmes et les hommes est une obligation légale qui nous guide, à la fois pour évaluer nos actions et pour orienter de manière cohérente nos politiques publiques.*

*Merci à Thomas Pradelou et Malika Miloud pour cet énorme travail, un très gros rapport très riche, ainsi qu'aux Ressources humaines et à l'ensemble des directions qui ont collaboré.*

*Ce présent rapport est composé de cinq parties.*

*La première partie est intitulée « L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques bagnoletaises », autrement dit il s'agit de nos actions ces dernières années. On peut citer notamment, dans le cadre de la lutte pour le droit à la dignité, l'engagement marqué de la collectivité en faveur de la prise en charge des victimes de violences à travers par exemple le Centre de Planification et d'Éducation familiale qui joue un rôle crucial dans l'accueil des victimes.*

*Au-delà de ces actions en faveur de la prise en charge des victimes, la mairie appréhende le sujet primordial de la sortie des violences à travers le dispositif « Un toit pour elle » dont la signature le 7 décembre dernier a quadruplé le nombre de bailleurs engagés.*

*Dans le cadre de l'égalité professionnelle, on peut bien évidemment citer la lutte contre la précarité menstruelle via les distributeurs de protections bios et gratuites pour les agentes. On pense également au travail de fond qui a été mené pour le congé menstruel, qui atteste de la prise en compte de la spécificité de la santé des femmes. Aujourd'hui, ce dispositif concerne 14 agentes : 12 bénéficient de 2 jours d'autorisation spéciale d'absence et les 2 autres bénéficient d'un télétravail étendu.*

*La deuxième partie du rapport est intitulée « L'égalité entre les femmes et les hommes au sein des directions de la mairie ». Contrairement au titre qui peut porter à confusion, il s'agit de chiffres qui concernent la population bagnoletaise. Ce sont des données chiffrées transmises par les directions dans tous les sujets : le sport, le logement, l'éducation ; qui montrent qu'au sein de la collectivité règne une approche intégrée de l'égalité.*

*Parmi ces chiffres, on peut citer ceux de la Direction de la Santé qui atteste d'un accès aux soins égalitaire entre les femmes et les hommes, ceux du Service social qui démontrent son rôle plus que jamais important dans l'accueil et l'orientation des victimes de violences conjugales ou encore ceux des Sports qui démontrent que, même si certains sports demeurent très genrés, des progrès sont réalisés notamment sur les sports collectifs comme le basket ou le football.*

*La partie n°3 est intitulée « Rapport sur l'égalité professionnelle à la mairie de Bagnolet ». Comme son nom l'indique, il s'agit de chiffres concernant les agents et les agentes municipaux. Cette partie a été rédigée par les ressources humaines et s'appuie sur le rapport social unique 2022 dont voici quelques données importantes :*

- Un effectif globalement féminin avec 58 % de femmes,*
- De fortes disparités qui subsistent selon les filières,*
- De fortes disparités également en termes de positionnement hiérarchique : ces écarts sont révélateurs de la faible présence des femmes à des postes importants dans la hiérarchie, un travail doit être mené pour ouvrir davantage ces postes importants aux femmes.*

*Il faut également noter que, dans les filières où les femmes sont majoritaires, elles sont majoritairement représentées dans les catégories les moins rémunérées. La phrase est un peu compliquée, mais je pense que vous comprenez ce que cela veut dire.*

*La quatrième partie du rapport est intitulée « Diagnostic territorial, un état des lieux des discriminations sur la base du sexe ».*

*Là encore, il s'agit de données sur la population bagnoletaise, des caractéristiques qui s'appuient sur l'enquête discrimination en Seine-Saint-Denis et sur le dossier Insee de la commune.*

*On peut noter que les discriminations sur la base du sexe sont en augmentation et l'existence de ces discriminations semble confirmée par l'expérience puisque 28 % des personnes interrogées répondent qu'il leur est arrivé personnellement d'être discriminées en raison de leur sexe (ce pourcentage montant même à 45 % pour les femmes).*

*Le nombre d'employés est beaucoup plus fort chez les femmes. La différence entre le nombre de femmes et d'hommes sans activité professionnelle est aussi importante, ce qui laisse entrevoir la nécessité d'un travail autour de l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle des femmes.*

*La différence entre le nombre de femmes artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprise et le nombre d'hommes membres de cette catégorie socioprofessionnelle témoigne de la nécessité de déconstruire les stéréotypes autour de ces métiers.*

*Il y a 5,5 fois plus de femmes seules avec enfants que d'hommes. Cette différence majeure laisse entrevoir un besoin d'accompagnement spécifique.*

*La différence entre le nombre de femmes et d'hommes sans activité professionnelle laisse là encore entrevoir la nécessité d'un travail d'accompagnement spécifique des femmes seules avec enfants, notamment pour l'accès au logement, à la santé, aux transports, à la garde d'enfants, à l'emploi.*

*Enfin, la cinquième et dernière partie du rapport est intitulée « Feuille de route envisagée pour les politiques publiques municipales en matière d'égalité femmes/hommes », autrement dit le futur de nos actions.*

*Cette feuille de route est divisée en 4 axes :*

- Diffuser une culture de l'égalité et une approche intégrée à l'échelle de la municipalité,*
- Lutter contre les violences faites aux femmes (sensibiliser, prévenir, accompagner),*
- Promouvoir l'égalité professionnelle, faire de Bagnolet un exemple dans la fonction publique,*
- Déconstruire les tabous autour de la santé des femmes et faciliter l'accès aux soins.*

*En conclusion, éclairée par la lecture de ce rapport sur l'année 2023, la mairie de Bagnolet souhaite persévérer dans la volonté d'œuvrer pour plus de justice et d'égalité entre les femmes et les hommes. Le chemin vers l'égalité n'est pas un long fleuve tranquille. Des progrès doivent être faits, notamment en matière d'égalité professionnelle.*

*Des embûches peuvent se dresser, mais seule une démarche volontariste telle que celle portée par la mairie de Bagnolet permettra que des changements soient engagés et que l'égalité progresse.*

*Tony DI MARTINO : Merci, Cécile.*

*Solenne Le Bourhis ?*

*Solenne LE BOURHIS : Bonsoir à tous.*

*Ce rapport est très complet et je vous remercie, Madame Trbic, pour cette synthèse très claire.*

*L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental qui vise à assurer les mêmes droits, les mêmes opportunités et les mêmes traitements dans tous les aspects de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Cela signifie l'élimination de toutes formes de discrimination basée sur le genre et la promotion de l'équité entre les sexes. Il s'agit d'un objectif important pour la société, car elle contribue à la réalisation du plein potentiel de chaque individu quel que soit son sexe. Elle favorise également la justice sociale, la cohésion sociale et le développement durable.*

*Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques, des lois et des progrès qui visent à éliminer les inégalités de genre ainsi qu'à promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles.*

*Cependant, malgré les progrès réalisés dans de nombreux domaines, les inégalités entre les sexes persistent. C'est pourquoi il est crucial de continuer à sensibiliser, à éduquer et à promouvoir l'égalité femmes/hommes à tous les niveaux de la société.*

*Bien que le rapport présenté ce soir soit complet et manifeste une réelle volonté de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, nous regrettons l'absence de l'expression « société patriarcale » qui est souvent utilisée pour décrire un système social où les hommes détiennent le pouvoir et les privilèges, souvent aux dépens des femmes.*

*Dans une société patriarcale, les rôles de genres traditionnels tendent à favoriser les hommes dans les domaines tels que la politique, l'économie, la famille et la culture tandis que les femmes peuvent être reléguées à des rôles subalternes et subir des discriminations.*

*L'analyse de la société en tant que patriarcale est importante pour comprendre des racines, des inégalités entre les sexes et pour identifier les domaines où des changements sont nécessaires pour parvenir à l'égalité femmes/hommes. Reconnaître et remettre en question les normes et les structures patriarcales est essentiel pour progresser vers une société plus juste et égalitaire.*

*Dans le cadre de la lutte pour l'égalité femmes/hommes, il est donc important d'aborder et de critiquer les systèmes patriarcaux qui perpétuent les inégalités de genre. Concernant les points traités dans ce rapport, il est indiqué qu'une campagne de dépistage du cancer du sein sera organisée vendredi 8 mars.*

*Vous confirmez, c'est bien cela ? Il y a bien une campagne de dépistage demain ? Non ? J'avais cru comprendre cela. C'est bien dommage, j'indiquais que c'était une très bonne initiative qu'il semblerait utile de renouveler plusieurs fois dans l'année. Je m'adresse aussi à M. De Lagasnerie.*

*Si l'on se réfère au taux de dépistages organisés du cancer du sein en Seine-Saint-Denis, il est de 51,2 %, il est donc inférieur à la moyenne régionale qui est de 57 % et nationale qui est de 56,2 %. Bagnole n'échappe pas à ce constat et l'on pourrait réfléchir à une prévention. En termes de soins en Seine-Saint-Denis, c'est très généralisé et il existe un vrai problème. Je pense que l'on pourrait réfléchir dans ce sens.*

*Je vous remercie.*

*Tony DI MARTINO : D'autres interventions ?*

*Céline ?*

*Céline TRBIC : Merci, Solenne.*

*Pour répondre aux deux points, c'est vrai que l'on n'a pas utilisé l'expression « société patriarcale » alors que l'on devrait l'utiliser. En revanche, vous aurez peut-être vu que ce mois de mars dont on a décidé de faire un mois entier de l'égalité a été appelé « Émancipation », donc on est quand même dans la même thématique. Vous avez dû voir les grandes affiches « Émancipation ».*

*D'ailleurs, l'une des premières actions a lieu ce soir au Cin'Hoche à 20 h 30, il s'agit d'un ciné-débat autour du film « We are coming ». Si l'on a fini, j'espère vous y voir nombreux. Ce n'est pas une obligation, c'est une suggestion.*

*Quant au deuxième point, d'après ce que me dit Thomas, le dépistage du 8 mars était l'année dernière. Je ne crois pas que ce soit demain. Bien sûr, on peut avec Grégoire, réfléchir à organiser plus de dépistages. De toute façon, plus on donne d'accès à la santé des femmes entre autres mieux ce sera. Bien sûr, on est pour.*

*Tony DI MARTINO : Édith Félix.*

*Édith FÉLIX : Merci, Monsieur le Maire.*

*Je vous remercie pour ce vaste rapport qui embrasse beaucoup de points et d'actions. Je m'arrêterai sur trois d'entre eux.*

*Tout d'abord, dans l'objectif d'atteindre l'égalité réelle, il est question page 47 de la lutte en faveur de la valorisation des femmes dans l'espace public baignolais. Commençons par le Conseil municipal. Je confirme qu'il s'agit bien d'une lutte. Ce soir, sur les 22 délibérations présentées, deux sont présentées par des femmes. Il s'agit de la délibération sur l'égalité femmes/hommes dont il serait incompréhensible qu'elle soit présentée par un homme et d'une délibération sur la petite enfance. Les femmes sont cantonnées à leurs rôles traditionnels.*

*Alors qu'il y a le même nombre de femmes et d'hommes aux postes d'adjoint.e.s, le vœu sur le prolongement de la ligne 3 qui concerne ma délégation est présenté par un homme. Idem avec les huit délégations sur les conventions pour l'accès des agents de la commune aux restaurants, qui concernent la délégation de notre collègue Gyöngyi Biro, d'ailleurs à l'origine de ce dispositif.*

*Idem pour la charte de l'agriculture urbaine dont notre collègue Anne de Rugy est la cheville ouvrière.*

*Tony DI MARTINO : C'est elle qui va présenter.*

*Édith FÉLIX : Avec la volonté politique de valoriser les femmes dans l'espace public, on pourrait donc avoir ce soir 11 délibérations sur 22 présentées par des femmes.*

*La précarité menstruelle (page 100) et le congé menstruel (page 104) sont des sujets tout à fait intéressants.*

*Concernant la précarité menstruelle, il semblerait cependant utile de préciser le nombre de personnes touchées par l'action et le nombre de serviettes distribuées, etc.*

*Concernant le congé menstruel, il s'agit d'un dispositif tout à fait novateur et utile, même si le nombre de personnes touchées est réduit puisqu'il s'agit seulement de 14 personnes sur plus de 400 agentes. Selon le sondage réalisé par le Sénat, ce sont 20 % des femmes qui disent avoir des règles très douloureuses.*

*Enfin, je regrette que le dispositif de signalement (page 109) d'actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, rendu obligatoire par la loi du 9 août 2019 ne soit toujours pas mis en place pour le personnel de notre Ville. Il est dit que la mairie souhaite rendre effectif ce dispositif dans le courant de l'année 2024, comme en 2023, comme en 2022. Cela ne peut nous satisfaire. Maintenant, il faut le mettre en place pour de bon.*

*Tony DI MARTINO : Madame Félix, je ne vais pas revenir sur la question de la restauration des agents de la Ville, c'est anecdotique. C'est un dispositif que j'ai commencé à lancer pendant le Covid, lorsque Mme Biro n'était pas encore élue. C'est un dispositif que j'ai porté. Si vous considérez que le groupe « Écolos Solidaires » veut en assumer la paternité, il n'y a aucun problème.*

*J'ai bien noté que vous souhaitiez que les femmes présentent davantage de rapports. Chère Madame Félix, je vais vous proposer très solennellement de prendre la délégation aux finances, d'adjointe aux finances. Ainsi, vous aurez l'occasion de présenter de nombreux rapports.*

*Prenez la délégation aux finances, Madame Félix. Cela permettra à Jean-Claude Oliva et à vous de nous faire des préconisations en matière de politique de désendettement de la Ville.*

*Édith FÉLIX : Monsieur le Maire, très solennellement, je l'accepte. Merci.*

*Tony DI MARTINO : Et on va récupérer votre délégation voirie et déplacements. C'est normal. On va récupérer la délégation voirie et déplacements.*

*Édith FÉLIX : Je pense que je peux cumuler les deux, merci Monsieur le Maire.*

*Tony DI MARTINO : Ah non, je ne pense pas.*

*On va confier la délégation voirie et déplacements, dans un souci de cohérence, à Émilie Trigo et dès demain je vous signe un arrêté sur la délégation aux finances.*

*Câline Trbic, tu as la parole.*

*Câline TRBIC : Édith, j'ai noté les points, j'entends les points que tu soulèves. Je voudrais te répondre un par un...*

*Excusez-moi, j'essaie de parler.*

*(Interventions hors micro.)*

*Est-ce que je peux dérouler ?*

*J'attends, puisque je ne peux pas parler quand c'est comme ça.*

*Édith, je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis. Déjà, il y a quelque chose de chiffré, c'est la parité dans le nombre d'élus. On est le même nombre. Que l'on n'ait pas le même nombre de délibérations tous les jours, c'est lié probablement aux sujets.*

*C'est vrai que Cédric avec les finances en a peut-être plus. En tout cas, moi je ne me sens absolument pas invisibilisée ou étouffée dans cette majorité.*

*Le rapport femmes/hommes, contrairement à ce que tu dis, pour moi pourrait très bien être présenté par un homme. Je pourrais être un élu homme. D'ailleurs, j'ai un chargé de mission homme, ce qui est une très bonne chose. Il remplace Agnès Jaafar qui était une femme avant. Ce n'est pas quelque chose qui doit être genré.*

*Ensuite, pour la fourniture de serviettes et de protections hygiéniques, tu veux des chiffres, on va vous en fournir. D'ailleurs, j'ai l'impression qu'on l'a fait souvent.*

*Ensuite, sur l'histoire du congé menstruel, tu parles de 20 % des femmes qui se plaignent de règles douloureuses et que 14 femmes l'ont demandé pour l'instant, mais c'est une expérimentation.*

*Déjà, cela cloue le bec à ceux qui disent que toutes les femmes vont se jeter sur le dispositif de congé menstruel parce qu'elles vont vouloir en profiter. On voit qu'il n'y en a que 14. C'est peut-être parce que ce dispositif est encore assez tabou.*

*D'ailleurs, je n'ai pas dit cette phrase, mais avec Thomas on travaille aussi sur une formation des agents sur ce dispositif, parce que c'est un sujet tabou et que c'est un dispositif à double tranchant. Il peut se retourner contre les femmes : « Ah, elle n'est pas là ? Elle a ses ragnagnas. »*

*On a décidé de le faire, on en était tous d'accord et on en est assez fier. C'est un fait, il y a 14 femmes et je pense que cela a vocation à augmenter.*

*Sur ton dernier point, le dispositif de signalement des violences est en finalisation. Oui, c'est trop tard, mais il est en train d'arriver.*

*Dans l'ensemble, Édith, même si j'ai de l'estime pour toi, je ne comprends pas trop le sens de ces remarques. Je les trouve opportunistes ce soir, surtout sur l'histoire de la parité. On ne peut pas dire que l'on manque de parité. Cette histoire de chercher des poux avec qui présente combien de notes, pour moi, n'a pas de sens.*

*Tony DI MARTINO : Allez-y ?*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Je m'apprêtais à être positive, mais je dois dire que le petit épisode que vous venez de nous faire subir, Monsieur le Maire, je le trouve totalement scandaleux.*

*Vous cumulez des fonctions à l'échelle d'un Conseil municipal qui sont des fonctions régaliennes. Vous êtes maire, vous avez gardé les finances à la suite de la démission d'Olivier Taravella. En séance, vous êtes en train de piéger Édith Félix, donc vous piègez une femme...*

*Peut-être que vous n'en avez pas conscience, peut-être que ce n'est pas délibéré, mais cela participe à ce que dénonçait Solenne sur la société patriarcale.*

*Je trouve cela d'une inélégance et d'une maladresse crasse, mais Édith Félix prendra ses responsabilités.*

*Tony DI MARTINO : Maladresse crasse ?*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Oui.*

*Céline TRBIC : Je suis désolée, c'est faux. Il ne faut pas que l'on en arrive au point où l'on ne peut pas s'opposer à une femme. Parce que c'est une femme, on n'a plus le droit. Cela va devenir du patriarcat.*

*Là, on a le droit. Je respecte infiniment Édith, je l'apprécie même, mais j'ai le droit de ne pas être d'accord avec elle.*

*Tony DI MARTINO : Grâce à mes interventions, deux élues femmes ont des délégations au sein du groupe « Écolos Solidaires » alors que ce n'était pas prévu au moment des négociations, par exemple. Les élus de la majorité s'en souviennent.*

*Céline TRBIC : Je ne permets pas que l'on parle en notre nom en disant que c'est parce que c'est une femme. C'est faux, on peut avoir des désaccords et ce n'est pas parce que c'est une femme.*

*Par ailleurs, quand vous parlez l'une et l'autre de cumul du maire, la particularité du maire et de notre équipe d'élus est que l'on est contre le cumul et que l'on ne cumule rien.*

*Regardez d'autres municipalités, d'autres élus autour de nous ou même des élus d'ici qui auraient eu très envie de cumuler. Le principe justement de Tony di Martino et de son équipe est que l'on ne cumule pas.*

*Tony DI MARTINO : Je ne suis ni à la Métropole ni vice-président à Est Ensemble. Je pourrais être vice-président à Est Ensemble. D'ailleurs, parfois je me pose la question puisqu'on nous dit qu'il faut que les maires s'impliquent davantage à Est Ensemble.*

*Je ne suis ni à la Métropole du Grand Paris ni vice-président à Est Ensemble. Je n'ai pas le sentiment de cumuler.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Je parlais de l'exécutif municipal. Vous êtes à la fois en charge des ressources humaines, des finances...*

*Câline TRBIC : C'est le rôle du maire.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Non, il y a une spécificité. Regardez ailleurs, regardez dans les communes d'Est Ensemble quel est le maire qui est à la fois en charge des finances et des ressources humaines.*

*Pierre VIONNET : D'ailleurs, ce n'était pas le cas sous le mandat précédent.*

*Tony DI MARTINO : Absolument.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Et votre premier adjoint n'est pas une femme. Cédric Pape n'est pas une femme.*

*Câline TRBIC : Je voudrais encore ajouter quelque chose, Tony, si tu veux bien.*

*Tous les ans, au moment de la présentation du rapport égalité femmes/hommes, tout le monde est plus féministe que toute l'année. Je peux le comprendre, ce n'est pas un reproche. En revanche, je refuse que sur le dos de ma délégation, de cette délégation et de la mission, soient réglés les comptes des uns et des autres, notamment avec le maire ou avec les élus de la majorité.*

*Trouvez un autre axe de combat. Commencer à dire qu'il cumule, qu'il est sexiste ou qu'il est misogyne, moi qui suis l'élue sur cette mission je dis exactement le contraire. Or, je ne pense pas être quelqu'un qui a totalement sa langue dans sa poche.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Je vais continuer. Je ne vous ai pas interrompue.*

*Câline TRBIC : Je ne sais pas, on peut se couper la parole entre femmes ou l'on n'a pas le droit ?*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Vous m'aviez donné la parole, je reprends la parole.*

*C'est un procès d'intention que vous faites, Câline Trbic. Je vais lire le propos que je m'apprêtais à tenir, qui était pavé de bonnes intentions.*

*Je reconnais comme Solenne le Bourhis que le rapport que vous avez produit cette année est de très grande qualité. D'ailleurs, je crois que j'ai eu l'occasion de le dire en commission.*

*Tony DI MARTINO : Merci. On salue également Thomas Pradelou qui est un homme et qui est notre chargé de mission.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Absolument, qui a fait un travail de grande qualité. Je le redis ce soir et j'ai eu l'occasion de dire en commission, ce qui n'était pas le cas il y a deux ans, de mémoire, où il n'y avait pas de rapport.*

*Je reprends le fil de la discussion. Je referme cette parenthèse un peu navrante. Je voulais dire deux choses. La première chose est que ce rapport est de bonne qualité parce qu'il met en lumière l'importance des actions qui sont menées par la Ville de Bagnolet en matière de lutte contre les inégalités et les violences sexistes et sexuelles.*

Évidemment, ces actions ne viennent pas de nulle part. Elles s'inscrivent dans l'histoire de Bagnolet qui a toujours été du côté des luttes sociales et de tous les combats en faveur de l'émancipation et pour l'égalité.

Bagnolet, je le rappelle pour celles et ceux qui nous écoutent, s'est dotée dès 2008 (elle était précurseuse) d'une délégation spécifique aux droits des femmes et dès 1959 Bagnolet a été l'une des premières communes à être dirigée par une femme pour qui nous avons ce soir une pensée sorore, bonsoir à Jacqueline Chonavel qui, à de nombreux égards, a ouvert la voie aux femmes en politique, même si comme le rappelait à juste titre Édith – et merci Édith de l'avoir dit parce que ce que tu dis est frappé au coin du bon sens et que même nous les femmes l'intériorisons – les délégations régaliennes, la prise de parole est préemptée par les hommes, y compris dans des exécutifs de gauche.

On le sait, le rôle des collectivités dans la lutte pour l'égalité réelle contre les discriminations et les violences de genre est décisif. Ce combat est plus que jamais d'actualité puisque le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité soulignait que : « La société française demeure très sexiste dans toutes ses sphères. »

Les stéréotypes sexistes persistent. On assiste même à une recrudescence de l'idéologie masculiniste encouragée par la frange la plus conservatrice de la droite dite républicaine.

Il est donc essentiel, pour passer d'une égalité formelle ou d'une égalité des droits à une égalité réelle, de mettre en place des politiques publiques volontaristes qui sont adaptées à tous et à toutes et de construire une ville qui est pensée pour les hommes (elle l'est déjà), mais également pour les femmes en agissant sur les comportements individuels, collectifs, conscients ou inconscients, tout en questionnant les représentations sociales. C'est ce que tu as fait ce soir, Édith.

Je voudrais souligner – et c'est un aspect positif que je souligne – la qualité du dispositif mis en place à Bagnolet pour accompagner et prendre en charge les femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. C'est essentiel. Je pense à SOS Victimes 93, mais évidemment aussi au LAO ou au Centre municipal de Santé dont le Centre de Planification familiale a accueilli en 2023 près de 200 très jeunes femmes de 15 à 25 ans.

Je voudrais également saluer les actions qui sont menées en lien avec la culture de l'égalité et de l'éducation au respect mutuel. Tout commence à l'école, bien sûr, et dans le secondaire, que ce soit le travail sur la littérature jeunesse dans les crèches ou le théâtre jeunesse qui a été mentionné au collège Travail l'année dernière. Demain, il y a une pièce de théâtre.

Bien sûr, il reste du travail : la visibilité des femmes dans l'histoire, la mentrification et dans l'espace public qui reste un fléau, de même que les violences subies dans l'espace public qui est préempté par les hommes, d'ailleurs peut-être à Bagnolet plus qu'ailleurs.

À ce sujet, le dispositif « Ici, demandez Angela » qui sera déployé prochainement pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue est une excellente nouvelle.

Pour conclure, je dirai un mot sur la collectivité employeuse. Je ne m'y attarde pas. Cécile, vous avez relevé un taux de féminisation des emplois de direction qui est toujours trop faible, un temps partiel toujours majoritairement féminin. Ce sont deux indicateurs qui traduisent la difficulté persistante des agentes à concilier maternité et activité professionnelle, qui indiquent peut-être dans les politiques publiques à renforcer un soutien particulier de dispositifs à la parentalité.

Je vous remercie.

Tony DI MARTINO : Merci.

Mohamed.

*Mohamed DJENNANE : Merci.*

*Je voudrais revenir sur une date importante à retenir, un événement que l'on considère comme historique : lundi 4 mars, le Congrès a adopté l'entrée de l'IVG dans la Constitution. Ce sont des années de combat de militants et surtout de militantes qui sont récompensées.*

*Cette victoire, nous la devons à toutes celles et tous ceux qui ont milité d'abord pour la légalisation il y a seulement quelques années, puis pour faire respecter ce droit. Cette victoire défie les soi-disant militants pro-vie qui continuent leurs attaques (casse des centres IVG, faux sites internet de conseils, offensives médiatiques).*

*La récente assimilation de l'IVG au meurtre par CNEWS montre que le combat contre le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes n'est pas terminé. Pourtant, les élus nationaux ont prouvé que, face à leur idéologie nauséabonde, le peuple lui, dans son immense majorité, reconnaît ce droit comme essentiel.*

*Pourtant, nous devons encore combattre pour gagner de nouveaux droits. Si les Assemblées ont reconnu la liberté d'avorter, il nous faut encore lutter pour avoir accès à l'IVG partout sur le territoire.*

*Depuis plusieurs années, la santé est attaquée par les politiques d'austérité des libéraux. Un désert médical, c'est aussi l'accès à l'IVG entravé. Le planning familial estime que 130 centres ont fermé en 15 ans. Lorsque les femmes trouvent du personnel médical, les délais sont parfois trop longs. La clause de conscience permettant à un médecin de refuser de pratiquer l'IVG est toujours en vigueur.*

*Le manque d'éducation sexuelle permet aussi la désinformation et la propagation d'idées fausses et dangereuses.*

*Je parlais d'une victoire, mais restons mobilisés pour la fin de l'austérité dans les services publics – et notamment la santé – et l'accès effectif à l'IVG sur tout le territoire de manière égale.*

*Merci.*

*Tony DI MARTINO : Merci, Mohamed.*

*D'autres interventions ?*

*Merci, Cécile, pour ton travail.*

Le Conseil Municipal **décide,**

**Article unique : de prendre acte** du rapport sur la situation 2023 en matière d'égalité femmes-hommes ci- annexé.

## **DEL240307 03 Rapport d'Orientation Budgétaire de l'année 2024**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

### **Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Point suivant, le rapport d'orientation budgétaire.*

*Chers collègues, le temps est venu de nous pencher ensemble sur ce rapport. Je parle bien de rapport, nous ne sommes pas encore au vote du budget, même si ce document qui vous est*

*présenté cette année est extrêmement détaillé. Je le précise d'emblée, car certains voudront peut-être faire de cet échange un débat sur le budget 2024. Un peu de patience, le 4 avril nous aurons l'occasion d'en débattre.*

*Le rapport qui est soumis ce soir au débat est différent sur la forme de ceux que nous partageons jusqu'alors. En effet, j'ai souhaité avec la Direction générale qu'il s'agisse d'un véritable document de travail qui recherche l'efficacité plutôt que le lyrisme. J'ai voulu qu'il s'agisse d'un document qui donne un reflet totalement transparent de notre situation et qui intègre, bien que ce ne soit pas le cœur du débat, l'état de notre construction budgétaire 2024 à la date où il vous est communiqué.*

*Quelques éléments de contexte.*

*Je vous propose de ne pas m'appesantir sur les éléments internationaux, les éléments nationaux...*

*Vous êtes malpolis, en fait. Vous passez votre temps à réclamer de la politesse et vous vous marrez lorsque je parle.*

*On va faire une interruption de séance.*

### ***Interruption de séance de 10 mn.***

*Tony DI MARTINO : Mesdames et Messieurs, je vous propose de redémarrer la séance en espérant qu'elle se poursuive dans le respect mutuel que Mme Angéline Desbordes-Silly appelle de ses vœux à chaque Conseil municipal. Je vous invite à un peu respecter les prises de parole qui peuvent être autres que les vôtres, si vous me permettez l'expression.*

*Vous avez pu prendre connaissance du rapport qui vous a été communiqué. Précisons d'emblée que la hausse des prix qui touche nos concitoyens s'applique bien évidemment aussi aux collectivités locales que nous sommes.*

*La récente décision du Gouvernement d'annuler près de 10 Md€ de crédits de budget de l'État, bien qu'elle ne vienne pas directement diminuer les dotations de l'État aux collectivités (ce n'est pas le cas, pour l'instant du moins), vient nécessairement amputer la capacité de celui-ci à accompagner et soutenir les initiatives portées par les collectivités territoriales. C'est par exemple le cas du Fonds Vert.*

*Nous le savons aussi toutes et tous, nous sommes souvent contraints par des décisions qui ne nous appartiennent pas. Certaines de ces décisions vont dans le bon sens, bien entendu. Il en est ainsi par exemple de l'augmentation du point d'indice ou de la revalorisation des agents les plus précaires de notre fonction publique. Ce sont là des mesures que tous sur ces bancs nous avons appelées de nos vœux et qui sont certes arrivées trop tardivement.*

*Nous nous en félicitons bien entendu, mais il s'agit aussi de décisions qui nous ont échappé et qui pèsent sur nos budgets puisque le coût de leur application n'a été nullement compensé dans les dotations que nous percevons de l'État.*

*L'orientation clé que nous vous proposons de retenir est simple : préparer l'avenir de notre territoire. Je ne vais pas vous proposer une lecture stricto sensu du document. Quelques mots néanmoins : il ne s'agit plus de faire des économies de bouts de chandelle sur les stylos ou les gommes. Disons-le-nous, il faut que nous optimisions nos dépenses de gestion plus que nous les diminuions.*

*La revue de budget que nous avons menée pour construire la maquette de 2024 a été l'occasion de venir questionner chacune des dépenses de la collectivité, chacune. Parmi les priorités que je vous propose de nous fixer, une autre est claire : nous devons aller chercher chaque financement là où il est. Certains diraient qu'il faut que, je cite, « le pognon pleuve sur Bagnolet ». Je suis quant à moi plus mesuré. Il faut que nous nous donnions les moyens d'aller le chercher.*

*Pour chaque projet que nous envisageons de mener, il nous faut rechercher un cofinancement. Je sais pouvoir compter sur l'engagement sans faille d'Hamid Chair, conseiller municipal délégué en charge du dossier depuis 2020, pour animer ce travail fondamental pour notre collectivité. C'est ce à quoi nous nous astreignons systématiquement.*

*Concernant par ailleurs la masse salariale, là aussi j'entends des collègues de la majorité comme de l'opposition dire parfois, ici ou là, qu'il y a trop d'agents, bien sûr jamais devant les organisations syndicales, jamais. Il est plus facile de dire qu'il y a trop d'agents que de l'assumer publiquement. Rassurez-vous, les couloirs de cet Hôtel de Ville ont ceci d'extraordinaire qu'ils entendent et répètent.*

*Me concernant, ce n'est pas ce que je dis. Je n'ai qu'un leitmotiv, le service public. Quel est le meilleur niveau de service public que nous souhaitons proposer aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais ? Quels sont les moyens nécessaires que nous devons mobiliser pour assurer ce service public de qualité que nous appelons de nos vœux ?*

*Certains auraient souhaité externaliser le service d'entretien ménager. Ce n'est pas la voie que nous avons choisie collectivement, nous n'avons pas externalisé le service d'entretien ménager. Nous avons recruté une dizaine d'agents en novembre, nous venons d'en recruter 4 il y a maintenant 10 jours.*

*Ce qui est certain en revanche, c'est que les pratiques d'un autre temps qui ont parfois ici la vie dure doivent cesser. Il n'est pas acceptable que des agents soient dans la nature depuis de trop longues années. Il y va de l'égalité entre chacune et chacun. Tous les agents doivent pleinement être au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.*

*Je n'évoquerai pas ici l'endettement, j'aurai l'occasion d'y revenir dans un instant.*

*Ces orientations macro étant donné, voici les orientations budgétaires que nous vous proposons de retenir :*

- *Une réduction des dépenses de fonctionnement sur la base du réalisé 2023 à hauteur d'environ 5 %.*
- *Bien entendu, il s'agit d'en faire une application intelligente au regard des situations des directions et des services et au regard de nos priorités politiques. C'est la raison pour laquelle par exemple l'éducation a été sanctuarisée et encouragée.*
- *Malgré un contexte d'augmentation réglementaire des traitements et rémunérations, maintien de la masse salariale à un niveau identique à celui connu en 2023.*
- *Poursuite de la modernisation de l'administration municipale en portant une attention à proposer un service public de qualité.*
- *Maîtrise de l'endettement et du recours à l'emprunt : il s'agit pour ce faire de dégager des marges d'autofinancement qui permettront de financer notre programme d'investissement.*
- *Recherche systématique de cofinancements pour chacune des actions mises en place par la collectivité.*

*Je ne serai pas long sur les recettes de fonctionnement. En effet, nous entrerions davantage dans le débat sur la construction budgétaire 2024 que sur les orientations budgétaires en tant que telles.*

*Quelques mots cependant : la principale évolution que nous anticipons sur le budget de 2024 est une augmentation sensible des impôts et taxes, non pas parce que nous augmenterons la taxe foncière (nous ne l'augmenterons pas), mais parce que les bases votées par le Parlement ont cette année comme souvent évolué.*

*C'est pour moi l'occasion de réaffirmer un engagement que j'ai eu l'occasion de prendre avec toutes les composantes de la majorité municipale : le levier de la fiscalité locale a été actionné en 2022 et il ne le sera plus. Nous n'avons pas vocation à utiliser à nouveau ce levier fiscal. Pour être très clair pour les Bagnoletaises et les Bagnoletais qui suivent nos*

débats, il n'y aura pas de nouvelle augmentation des impôts locaux jusqu'en 2026 au moins et sans doute pour la suite.

L'augmentation de 2 M€ de recettes s'explique simplement : la revalorisation des bases fiscales de 2024 par le législateur dans la loi de finances et l'augmentation de la population suite au recensement Insee.

Le document d'orientations qui vous a été communiqué donne à voir une version actualisée de la programmation pluriannuelle d'investissement. Comme nous l'avons toujours dit et redit, c'est le lancement du projet Pêche d'Or qui acte véritablement le démarrage de ce PPI.

Pourquoi disons-nous cela ? Simplement parce que chacun ici sait que nous avons plusieurs projets d'écoles à porter, que les reins de la collectivité ne sont pas suffisamment solides pour mener de front dans le même temps, au même moment, plusieurs projets de construction d'école.

C'est donc bien en phasant les différents projets que nous pourrions envisager progressivement de faire émerger sur notre territoire de nouveaux équipements de qualité.

Alors l'occasion m'est donnée de vous communiquer quelques informations sur Pêche d'Or. Vous avez chacune et chacun pu le constater, le chantier est lancé et bien lancé. Sequano assure la maîtrise d'œuvre et le suivi quotidien du chantier. La société Spie Batignolles a pris le relais de la société précédente qui pour rappel était défaillante. L'école sera livrée avant l'été 2025 et ouvrira ses portes pour septembre 2025. L'ancienne école sera détruite dans la foulée. Le berger Gilles Amar de l'association Sors de Terre avec lequel nous poursuivons le dialogue pourra à l'automne 2025 s'installer dans un espace vert contigu à la nouvelle école.

Suivra après Pêche d'Or la reconstruction du groupe scolaire Langevin. Nous sommes bien en amont dans la phase de définition des contours du programme. Il y a quelques mois, un premier travail avec la communauté éducative avait permis de définir les besoins et de fixer les points cardinaux du programme. Une actualisation en cours de l'étude de prospective scolaire, qui va nous être communiquée dans les prochains jours, doit venir nous confirmer les besoins exprimés dans le programme ou permette de les adapter.

Nous aurons aussi l'occasion de réfléchir globalement en termes de carte solaire autour de trois établissements : l'élémentaire et la maternelle Langevin et la maternelle Capsulerie. Notre objectif demeure intact, lancer les procédures de concours d'architectes le plus rapidement possible.

Je vous propose de ne pas entrer dans le détail pour l'instant des autres investissements, juste de vous dire que le PPI inclut d'importants efforts sur le patrimoine municipal qui, vieillissant, nécessite une attention particulière et une gestion optimisée. Je ne doute pas un seul instant que le débat nous permettra de l'évoquer.

Je vous l'avais annoncé, je ne m'y déroberai pas. C'est chaque année un sujet très important dans le cadre de nos échanges, que ce soit au sein de la majorité municipale ou au sein du Conseil municipal. Le temps est venu d'évoquer le niveau d'endettement et le recours à l'emprunt.

J'ai souhaité pour ce faire mettre en rapport depuis 2020 le montant que le Conseil municipal autorise à emprunter lors du vote du budget et le montant finalement réellement emprunté. Certains voudraient laisser penser qu'à Bagnolet l'argent est jeté par les fenêtres et la Ville mal gérée.

Regardons ensemble l'évolution du recours à l'emprunt depuis 2020 :

- 2020 : 25,4 M€ d'emprunts inscrits au budget primitif, 9,2 M€ d'emprunts levés,
- 2021 : 23,1 M€ d'emprunts inscrits, 7,6 M€ d'emprunts levés,
- 2022 : 11,8 M€ d'emprunts inscrits, 7 M€ d'emprunts levés,
- 2023 : 10 M€ d'emprunts inscrits, 6 M€ d'emprunts levés.

Je ne vous ferai pas l'affront de dire que tout va bien. Cependant, cela va mieux. Tout ne va pas bien.

*Les autorisations d'emprunt votées sont systématiquement plus importantes que l'emprunt finalement levé. Cela s'explique notamment grâce à une gestion dynamique des recettes en cours d'année et à une stimulation permanente des services pour faire preuve d'innovation dans leur recherche de financements. Un gros travail a été engagé et il doit se poursuivre.*

*La trajectoire que nous poursuivons est bien celle-ci : augmentation de notre capacité d'autofinancement, donc baisse significative de notre besoin de recourir à l'emprunt. En début de mandat, nous avons emprunté 9,2 M€ pour boucler le budget d'investissement. En 2024, 4 ans plus tard, nous travaillons dans une hypothèse d'emprunt de 5 M€.*

*Certes, au regard de la situation de la Ville, c'est probablement encore trop. Nous continuons à payer les errements de nos prédécesseurs, c'est certain, mais quoi qu'en disent les diseurs de mauvaise aventure c'est bien sur une trajectoire de désendettement progressif que nous sommes.*

*Chers collègues, encore une fois vous ne m'entendrez pas dire que tout va bien. D'importants efforts restent à faire. Ils doivent être constants, engagés, motivés.*

*C'est avec la plus grande transparence et sincérité budgétaire que j'ai souhaité vous présenter l'ensemble de ces éléments. Je tiens à remercier les équipes de la Direction générale et de la Direction des Finances qui ont abattu un travail important dans la préparation de la présentation, pour avoir ce soir des éléments précis, clairs et pour avoir un budget consolidé.*

*Il me semble que, depuis 2014, c'est la première fois que nous arrivons dès l'étape du rapport d'orientation budgétaire à vous présenter de telles données et une telle avancée dans la construction de l'année concernée.*

*Là aussi, je ne doute pas un seul instant que ces éléments vous feront réagir. Le débat est donc ouvert. Vous avez la parole.*

*Madame Desbordes-Silly.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Avant de laisser mes collègues aborder le fond, je voulais dire quelques mots sur la forme de ce rapport.*

*J'entends que vous vous félicitez du nouveau format de ce rapport d'orientation budgétaire. J'avais prévu de vous interroger sur les raisons qui vous avaient conduit à opter pour ce format que l'on va qualifier de resserré – et c'est un euphémisme.*

*Tony DI MARTINO : Si je peux me permettre de vous interrompre 2 secondes, je vous jure que je ne ferai plus après, c'est le même à Trappes depuis de longues années. Je n'ai fait que copier.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : C'est obsessionnel. Je pense que celles et ceux qui nous écoutent vont chercher à comprendre pour quelle raison vous êtes obsédé par la Ville de Trappes.*

*Un certain nombre de vos cadres de direction viennent de Trappes.*

*Tony DI MARTINO : J'ai l'ancien directeur général des Services de la Ville de Trappes, l'ancienne directrice générale adjointe de la Ville de Trappes, donc effectivement nous avons le même document.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Est-ce que l'on peut parler de Bagnolet ? Trappes n'intéresse pas les Bagnoletaises et les Bagnoletais.*

*Je voulais vous demander pour quelle raison vous aviez opté pour ce format resserré, mais vous avez répondu avant même que l'on vous pose la question. Je vous cite de mémoire :*

*« Par souci d'efficacité et pour éviter le lyrisme ». Ce sont vos termes et c'est pour cela que je riais. C'était le terme « lyrisme ». Je ne vous ai jamais trouvé particulièrement lyrique, ici, donc n'ayez pas de craintes, vous n'étiez pas lyrique.*

*Celles et ceux qui nous écoutent ne se rendent pas bien compte, mais vous avez projeté quelques slides. Bravo, c'est la première fois dans cet hémicycle que l'on projette des slides. Vous progressez. Ce sont des slides de PowerPoint, il y a des bouts de tableaux, des courbes, des taux, mais absolument aucun élément d'explication.*

*Si vous considérez que fournir des éléments de contexte budgétaire, des éléments d'explication c'est faire du lyrisme, alors les mots ont un sens et vous vous trompez de terme.*

*En réalité, ce rapport présente des données qui sont aujourd'hui totalement impossibles à interpréter. Je pense que mes collègues Pierre Vionnet et Solenne Le Bourhis l'ont relevé en commission. On n'est pas magiciens, il y a un certain nombre d'indicateurs financiers budgétaires qui normalement, dans le cadre d'un rapport d'orientation budgétaire normalement conçu, qui est donc une note de synthèse habituellement, fournissent des éléments de compréhension.*

*J'y vois une coïncidence troublante : jusqu'au départ d'Olivier Taravella, on pouvait ne pas partager ses choix budgétaires, mais on avait un dossier de synthèse qui tenait la route.*

*J'aimerais rappeler que la présentation du rapport d'orientation budgétaire n'est pas un truc dont on doit se débarrasser en deux coups de cuillère à pot. C'est une obligation légale des collectivités à laquelle vous ne pouvez pas vous soustraire, pas plus à Bagnolet qu'ailleurs.*

*Cela sert à quoi, un rapport d'orientation budgétaire. Pourquoi on se parle ? Cela sert à celles et ceux qui nous écoutent, les habitants qui ne sont pas familiers des finances publiques, puisque c'est très compliqué à comprendre pour celles et ceux qui n'en sont pas familiers, de comprendre les choix budgétaires que vous faites, que vous décidez, l'utilisation accessoirement de leurs deniers publics et là à nous, les élus qui adoptons le budget annuel, de le faire en toute conscience et de façon éclairée. Dans les élus, j'englobe aussi les élus de votre majorité dont on sait pertinemment que, dans un hémicycle, un certain nombre de conseillers majoritaires qui ne vont évidemment pas le dire ici ne comprennent pas tous les tenants et les aboutissants. Ils ont des délégations par ailleurs qu'ils essaient de mener du mieux qu'ils peuvent et ils n'ont pas du temps, en plus du reste, à consacrer à interpréter des indicateurs qui ne parlent pas d'eux-mêmes.*

*Vous nous avez encore parlé en préambule, en commentant vos slides, de qualité du service public. Vous avez ce mot à la bouche, on est d'accord là-dessus. La qualité du service public est ce qu'il faut mettre en œuvre en premier lieu. La qualité du service public, c'est une communication claire, une information financière et budgétaire accessible et intelligible à celles et ceux qui s'y intéressent.*

*Je ne vais pas m'éterniser. C'est un choix délibéré de votre part. Je me disais en lisant ce rapport d'orientation budgétaire que c'était peut-être la conséquence d'une désorganisation de vos services, du turn-over...*

*Tony DI MARTINO : C'est l'inverse. On n'a jamais été aussi au complet au niveau de la Direction générale et de la Direction des Finances.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : C'est incompréhensible.*

*Tony DI MARTINO : Vous vous fourvoyez dans votre analyse, Madame Desbordes-Silly.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Peut-être, mais je ne suis pas la seule à partager cette analyse.*

*En tout cas, c'est votre choix. Vous parlez de souci d'efficacité et, pardonnez-moi de le dire en ces termes, j'y vois plutôt un peu d'embarras et peut-être même un choix d'opacité ou de dissimulation.*

*Tony DI MARTINO : Non, c'est l'inverse.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : On ne peut pas interpréter des chiffres, des données brutes. C'est un débat. J'ose espérer ne pas être la seule à relever ce nouveau format auquel personne ne comprend rien et auquel on peut faire dire tout et n'importe quoi.*

*Je m'arrête là sur la forme. Cela pourrait passer facilement dans une autre collectivité, mais à Bagnolet il y a tout de même une spécificité, chacun connaît les difficultés gravissimes que traverse la Ville et vous avez un impératif de transparence absolue encore plus qu'ailleurs.*

*Ce n'est pas à nous, les élus majoritaires, minoritaires et les habitants, d'échafauder des hypothèses pour comprendre vos arbitrages budgétaires.*

*Sur le fond, je laisserai Solenne Le Bourhis et Pierre Vionnet commenter puisque je n'ai pas pu assister à la commission des finances, donc je n'ai pas toutes les billes.*

*Je ne reviens pas sur les zones d'ombre, mais je voudrais relever trois éléments qui me semblent importants, auxquels je n'ai pas tout compris, mais je suppose que vous allez fournir des éléments de réponse :*

- L'augmentation projetée des recettes de fonctionnement,*
- Le fait que la part des dépenses de fonctionnement reste trop élevée au regard de la charge de la dette,*
- La dette qui continue d'augmenter, bien qu'elle décroisse sur le mandat.*

*Sur les recettes de fonctionnement, vous projetez un montant total de recettes en augmentation de 99 M€ alors qu'il était à moins de 80 M€ sur l'exercice précédent. Plusieurs explications ou hypothèses, puisqu'il faut échafauder des hypothèses à défaut d'explications : une hausse des concours de l'État, une revalorisation prévue de la dotation globale de fonctionnement et de la DSU (320 M€ prévus dans le cadre de la loi de finances 2024).*

*Vous prévoyez une augmentation de 10 % du montant des produits et des services sans fournir d'explication. Compte tenu de l'augmentation des tarifs du périscolaire cette année, dont nous avons abondamment parlé ici, peut-être qu'il aurait été intéressant d'expliquer à quoi correspond cette augmentation de 10 % du montant des produits et des services.*

*Sur les recettes de fiscalité, vous avez apporté un début d'élément de réponse en indiquant que ce n'était pas une augmentation des taux, mais des bases, et en lien probablement avec l'augmentation du nombre d'habitants. Je rappelle tout de même qu'en 2022 on a encore eu un palmarès dont on se serait bien passé : Bagnolet était la quatrième ville de France pour son augmentation de taxe foncière.*

*Tony DI MARTINO : Après Grenoble.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Ah, on change, très bien.*

*Et Mantes-la-Jolie.*

*Sur les dépenses de fonctionnement, vous l'avez dit et je pense que l'on est tous d'accord pour dire qu'il y a une absolue nécessité à diminuer la part des dépenses de fonctionnement compte tenu de la charge de la dette. Pourtant, vos dépenses continuent d'augmenter.*

*On sait le contexte inflationniste, on connaît les conséquences de la hausse du prix de l'énergie, du dégel du point d'indice pour la seconde année consécutive (vous l'avez indiqué, on ne revient pas là-dessus, la revalorisation des traitements des agents de catégorie C est*

*une excellente nouvelle), néanmoins on observe une augmentation des charges à caractère général.*

*Les charges RH dont vous parlez, je ne sais plus quel terme vous avez utilisé en disant que certains ou certaines ici disaient ou murmuraient dans les couloirs de l'Hôtel de Ville qu'il fallait absolument dégraisser ou supprimer des postes.*

*Je ne sais pas d'où cela vient, mais j'imagine que vous faites allusion à ce qui a été écrit par votre ancien adjoint en charge des finances.*

*Tony DI MARTINO : Non, du tout. Je ne fais pas allusion à lui, mais à ce que disent certains collègues : « Il y a trop d'agents dans la collectivité ».*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Ce n'est pas mon propos, en tout cas vu de l'extérieur nous n'avons pas les moyens de répondre à cette question. Vous seul savez, vous seul connaissez le fonctionnement de vos ressources humaines.*

*En tout cas, une chose est sûre : garantir la qualité du service public local, c'est avoir suffisamment d'agents pour exercer ces missions de service public local, mais également dégager suffisamment de ressources pour permettre à ces agents d'exercer leur mission dans de bonnes conditions.*

*J'aimerais revenir sur le mouvement de grève qui a eu lieu en janvier février, qui a duré pratiquement un mois et qui a engendré pour les familles d'innombrables difficultés, mais aussi pour les salariés grévistes une importante perte de revenus.*

*C'est un sujet, avoir un certain nombre d'agents, très bien, mais permettre à ces agents de ne pas être en souffrance et d'exercer leurs missions correctement.*

*Sur la dette, je ne sais pas bien quoi dire puisque vous ne fournissez aucune information sur la structure de la dette. Le niveau d'emprunt, quoi que vous disiez, reste élevé. Le coût du crédit s'est renchéri à cause des taux d'intérêt élevés.*

*À quoi va servir ce nouvel emprunt de 5 M€ projeté ? Qu'est-ce que cela va couvrir sur le programme d'investissement pluriannuel ? On n'en sait rien, pas de lyrisme.*

*Sur la capacité de désendettement de la Ville qui correspond au nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette, là aussi c'est le flou le plus complet, mais je suppose que mes collègues y reviendront.*

*Les orientations budgétaires, vous les avez projetées, tout le monde les a vues il me semble :*

- Maintien des actions de proximité : lesquelles ?*
- Amélioration du cadre de vie des habitants (ils en ont bien besoin) : cela veut dire quoi ?*
- Priorité à l'éducation : on a la gratuité des fournitures scolaires, mais quoi d'autre ?*
- Remise à niveau du patrimoine : j'aime beaucoup l'expression « remise à niveau », lequel et quelle remise à niveau ?*

*J'arrête là, je vais laisser la parole à mes collègues. Simplement, je voulais dire en conclusion que, vous l'aurez compris, ce rapport pose davantage de questions qu'il n'apporte de réponses. Vous ne faites pas de lyrisme, mais je trouve que vous escamotez le débat public.*

*Je vous remercie.*

*Tony DI MARTINO : Madame Desbordes-Silly, je pense que nous n'avons pas participé aux mêmes débats d'orientation budgétaire les années précédentes. Je me permets de vous rappeler qu'à cette occasion votre groupe m'a reproché de présenter des orientations budgétaires trop générales, trop axées sur l'international, trop axées sur le national et trop peu axées sur Bagnolet.*

*Je vais vous communiquer vos interventions des années précédentes, je vais demander à mon cabinet de vous ressortir les interventions des uns et des autres.*

*On ne peut pas dire une année que c'est trop général et, l'année d'après, que c'est trop précis. Vous ne savez pas à quoi correspondent les investissements. Vous avez le tableau des dépenses d'investissement, il était dans le document.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Je parle de l'emprunt.*

*Tony DI MARTINO : Vous dites que l'on ne sait pas à quoi correspondent les dépenses d'investissement, mais c'est dans le tableau.*

*Vous demandez à quoi correspond l'emprunt. Je me permets de vous rappeler une règle des finances locales, celle de la non-affectation des recettes. L'emprunt sert à financer les investissements. Je ne vais pas vous faire l'injure de vous inviter à relire les manuels de finances publiques locales, mais je vous assure que c'est cela.*

*Vous me reprochez de ne pas vous présenter les ratios. Je vous rappelle que les ratios budgétaires et financiers sont des éléments obligatoires dans le cadre du vote du budget primitif, c'est-à-dire que vous aurez ces éléments lors du vote du budget primitif.*

*C'est la raison pour laquelle je me suis permis de préciser en introduction que nous étions au stade du rapport d'orientation budgétaire et non pas du budget primitif.*

*Vous avez le tableau des dépenses d'investissement, l'emprunt servira à financer l'investissement. Concernant la dette, effectivement on essaie de la maîtriser le plus possible, on essaie d'emprunter le moins possible et force est de constater que depuis 2020 chaque année on emprunte moins. Si l'on pouvait ne rien emprunter, croyez-moi que l'on n'emprunterait rien.*

*Je pense qu'il y a une incompréhension de votre part sur ce qu'est un rapport d'orientation budgétaire.*

*Je me suis permis de vous dire que le document qui est présenté ce soir m'a été proposé par la Direction générale. C'est le document qui est présenté lors de chaque rapport d'orientation budgétaire par le maire de Trappes qui est l'un de vos amis.*

*Non, mais en fait, quand quelqu'un fait quelque chose de bien...*

*Angéline DESBORDES-SILLY : C'est une obsession, vous êtes totalement obsédé.*

*Tony DI MARTINO : Non, ce n'est pas une obsession. Ce que vous ne comprenez pas, c'est que l'on essaie tous les jours de s'améliorer.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Si vous continuez, je demande une interruption de séance à chaque fois que vous parlez de Trappes. On va faire pareil.*

*Tony DI MARTINO : Non, moi je ne ricane pas lorsque vous parlez, Madame Desbordes-Silly. Gardez votre self-control, cela va bien se passer.*

*On essaie de s'améliorer par rapport à ce qui est fait dans les villes voisines. Trappes, c'est un peu loin, mais effectivement on a une Direction générale issue de Trappes, qui nous propose d'avoir une présentation différente du budget. Je pense que la présentation du rapport d'orientation budgétaire cette année est beaucoup plus précise, beaucoup plus détaillée et beaucoup plus transparente que les autres années.*

*Libre à vous de penser que l'on cache des choses, mais je ne vois pas pourquoi la présentation qui est identique à celle d'Ali Rabeah serait moins transparente que celle d'Ali Rabeah par exemple.*

*Câline Trbic.*

*Câline TRBIC : Ne comprenant particulièrement rien en général aux finances, quand on nous a présenté ce rapport il y a quelques semaines en bureau municipal, on a été plusieurs à remercier et à saluer le fait que, pour une fois, cela nous semblait clair.*

*Vraiment, je suis la plus chèvre sur ces questions.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Eh bien vous êtes très forte.*

*Câline TRBIC : Moins que vous et sur beaucoup moins de sujets.*

*J'avais réussi à le comprendre, en tout cas. Je le trouvais précisément beaucoup plus clair et beaucoup moins opaque que les années précédentes.*

*Angéline DESBORDES-SILLY : Je voulais simplement ajouter qu'effectivement vous n'avez pas d'obligation de communiquer les ratios. De nombreux éléments seront présentés le 4 avril, vous n'êtes pas obligés de nous les présenter, mais par souci de transparence, de vulgarisation, de compréhension, cela ne coûte rien de présenter des informations supplémentaires qui éclairent le débat.*

*C'est un débat. De quoi peut-on débattre dès lors que l'on ne comprend pas l'ensemble des arbitrages que vous faites ? C'est tout. Après, si je suis la seule à le penser...*

*Tony DI MARTINO : Cédric Pape, puis Pierre Vionnet.*

*Cédric PAPE : Sincèrement, je vais reprendre les propos de Câline. Cela fait 10 ans que je suis élu. Je vais vous donner mon opinion, en plus je l'ai exprimée en bureau municipal, donc cela ne va surprendre personne de la majorité. Vous n'étiez pas là en bureau municipal, donc je vais vous en faire l'écho.*

*En 10 ans – et je sais très bien qui présentait auparavant ce genre de note – j'ai exprimé le fait que c'était la première fois (j'en étais ravi et j'ai remercié la Direction générale) que nous avions une qualité de présentation, une transparence dans les chiffres, une explication qui me paraît simple, mais pas simpliste et que c'était un vrai plaisir de découvrir ce ROB.*

*Vous êtes dans une posture. Je pense que vous exagérez un tantinet quand vous dites que l'on essaie de cacher des choses. On ne cache strictement rien. Vous aurez effectivement les indicateurs au moment opportun.*

*Vous nous reprochez de ne pas aller plus loin si je comprends bien, mais sincèrement on n'a jamais eu une telle qualité de présentation.*

*Tony DI MARTINO : Honnêtement, modestement, je tiens à remercier la Direction générale et la Direction des Finances pour la qualité du travail.*

*Monsieur Vionnet ?*

*Pierre VIONNET : Avant d'entrer dans le vif du sujet, trois remarques anecdotiques sur la séquence à laquelle nous venons d'assister.*

*D'une part, comme d'habitude, vous avez interrompu à plusieurs reprises notre collègue Angéline Desbordes-Silly. Je vous ai aussi vu rire à un moment avec vos voisins de derrière et nous n'avons pas demandé une suspension de séance.*

*D'ailleurs, par parenthèse, ce que vous avez fait tout à l'heure, je n'en ai pas très bien compris le sens.*

*Par contre, je trouve...*

*Vous vous apprêtez à m'interrompre, comme d'habitude. Tout à l'heure, par rapport à ce que vous avez affirmé, je pouvais avoir envie de vous interrompre, mais je me suis dit que j'aurai la parole ensuite et que je ne vous interromprai pas.*

*Mis à part le fait que je n'ai pas très bien compris, je trouve que ce n'est pas très respectueux pour les gens qui font l'effort de venir dans la salle et ceux qui nous regardent. Ils ont passé des minutes et des minutes à attendre que cela reprenne. Franchement, j'ai cru voir que pendant ce temps il y avait des choses à manger et à boire dans l'antichambre.*

*Je trouve que ce n'est pas très...*

*Tony DI MARTINO : Comme dans beaucoup de collectivités.*

*Pierre VIONNET : Peut-être, mais je trouve que ce n'est pas très respectueux pour le public.*

*Tony DI MARTINO : Je vais vous interrompre tout de suite et je ne vous interromprai plus. Ce qui est irrespectueux, c'est de ricaner comme vous et votre voisine l'avez fait lorsque je commence la présentation budgétaire. Ça, c'est irrespectueux.*

*Dire que je suis obsessionnel, c'est irrespectueux. C'est vous qui êtes irrespectueux. Balayez devant votre porte et après vous viendrez me donner des leçons de morale.*

*Monsieur Vionnet, quant à vous, vous auriez dû me remercier cette année d'avoir respecté l'engagement que j'avais pris l'an dernier de faire en sorte que ce débat d'orientation budgétaire puisse avoir lieu en dehors des dates du MIPIM à Cannes pour vous permettre d'être présent. Vous auriez dû commencer par-là, cela aurait été respectueux.*

*Qui a demandé la parole ?*

*Pierre VIONNET : Je souhaiterais poursuivre malgré votre interruption.*

*Là, c'est vous qui êtes irrespectueux quand vous mentionnez un déplacement qui n'intéresse personne.*

*D'autre part, vous passez le temps, puisque je vous ai juste en face de moi, donc je vous vois ricaner très régulièrement pendant les Conseils municipaux. Si vous voulez, on peut s'amuser à vous filmer et vous donnerez des leçons après.*

*Tony DI MARTINO : (Intervention hors micro.)*

*Pierre VIONNET : Vous donnerez des leçons quand vous serez vous-même exemplaire.*

*Tony DI MARTINO : (Intervention hors micro.)*

*Pierre VIONNET : Vous continuez à m'interrompre.*

*Sur le fond, je rejoins tout à fait ma collègue Angéline. On a un document – et moi j'avoue que j'en ai été très troublé quand j'en ai pris connaissance – qui permet beaucoup moins d'appréhender la situation financière de la Ville.*

*J'admets qu'il y a un peu de com., on a eu droit à un PowerPoint (d'ailleurs le dossier qui nous a été remis est un PowerPoint), mais on avait autrefois beaucoup plus d'éléments pour appréhender la situation de la Ville.*

*D'ailleurs, je vous fais grâce de deux choses. Effectivement, le grand baratin sur la conjoncture internationale qui était, je pense, comme dans beaucoup de collectivités, copié/collé de rapports par ailleurs, a été allégé. Je vous fais grâce que l'on a cela en moins, cela n'amenait pas grand-chose.*

*Il y a effectivement des données chiffrées assez précises. D'ailleurs, on a eu l'occasion d'en échanger en commission. Elles relèvent plutôt du budget.*

*Par contre, les aspects nourris du rapport d'orientation budgétaire qui permettaient d'avoir une vision un peu claire de la situation de la Ville n'y sont pas. D'ailleurs, je sais qu'en préparation j'ai passé beaucoup moins de temps parce que j'avais beaucoup moins de matière sous la main.*

*J'ai quand même un peu le sentiment d'un débat tronqué où l'on fait plus de la communication et où l'on peut beaucoup moins discuter des orientations budgétaires de la Ville.*

*Je reviens tout de même sur deux choses que vous avez dites. Vous dites que le but de ce budget est de préparer l'avenir de Bagnolet. Je pense que l'on sera tous d'accord pour dire que ce qui prépare principalement l'avenir c'est quand même l'investissement. Ce sont les dépenses d'investissement qui, par définition, sont structurantes pour l'avenir.*

*On a un budget où le fonctionnement pèse plus que l'investissement. Le fonctionnement pèse toujours plus que l'investissement dans les budgets de toutes les collectivités, mais on a un fonctionnement qui pèse de l'ordre de 100 M€ et un investissement qui pèse une vingtaine de millions d'euros. Ce rapport n'est pas équivalent dans toutes les collectivités.*

*Deuxièmement, parce que par moments j'ai toujours le sentiment que vous avez beaucoup d'aplomb pour affirmer un certain nombre de choses, vous dites que votre leitmotiv...*

*Tony DI MARTINO : Moins que vous.*

*Pierre VIONNET : Vous dites que votre leitmotiv est le service public. Vous faites allusion à des débats sur l'externalisation du service des entretiens ménagers. Pour que les choses soient claires pour ceux qui nous regardent et qu'il n'y ait aucune ambiguïté : jamais l'opposition n'a proposé une chose pareille.*

*Tony DI MARTINO : (Intervention hors micro.)*

*Pierre VIONNET : Je vous remercie de le préciser, mais qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Vous faites état de débats internes à votre majorité, très bien. Nous ne l'avons jamais proposé.*

*De la même façon, quand vous parlez d'externalisation, c'est tout de même vous qui avez largement externalisé la restauration municipale à Sodexo.*

*Tony DI MARTINO : Je n'ai rien externalisé. Pardon, je vous interromps. Je n'ai pas externalisé la restauration municipale. Vous dites n'importe quoi.*

*Aujourd'hui, il existe une cuisine centrale avec une vingtaine d'agents et un nouveau directeur. Sodexo est une centrale d'achat. Nous avons les mêmes prestataires que par le passé, sauf que par le passé on avait une vingtaine de prestataires en direct hors marché et là c'est la Sodexo.*

*Je vous invite – et certains sont prompts, y compris au sein de la majorité – à nous dire ce qu'il y avait dans le rapport de la Chambre régionale des Comptes en 2018 2019. Je vous assure qu'il y a un paragraphe entier sur les denrées alimentaires.*

*Nous n'avons pas externalisé la restauration municipale. Bien au contraire, nous l'avons confortée et nous la renforçons. Nous travaillons avec Tables Communes, je le redis, c'est mieux en insistant.*

*Pierre VIONNET : Je reprends le fil.*

*Vous m'avez dit au début : « Je vous interromps, mais...*

*Tony DI MARTINO : Oui, je vous interromps.*

*En fait, j'internalise. Par exemple, je viens d'internaliser l'entretien ménager du Centre de Santé. Depuis des années, nous avons un prestataire défaillant. Nous avons internalisé. On est pragmatiques : on regarde ce qui est efficace et ce qui n'est pas efficace et, lorsqu'il faut internaliser, nous internalisons.*

*Pierre VIONNET : Je vais donc reprendre le fil. Vous m'aviez dit au début que vous ne m'interrompiez qu'une fois, je vois que c'est récurrent. D'ailleurs, je vous fais constater que, quand vous m'interrompez, je ne vous interromps pas dans vos interruptions. Après, vous parlerez de respect.*

*De la même façon, vous parlez de respect en me disant que je dis n'importe quoi. Est-ce que je vous dis que vous dites n'importe quoi ?*

*Je pense que chacun est juge dans cette ville du grand...*

*Tony DI MARTINO : (Intervention hors micro.)*

*Pierre VIONNET : Continuez à m'interrompre. C'est une vieille technique qui est bien connue. Pour empêcher quelqu'un de dérouler sa pensée, on l'interrompt toutes les 30 secondes. Vous le faites de manière très récurrente avec moi, j'en prends acte.*

*Je pense que chacun jugera du grand succès qu'est l'intervention de Sodexo dans la cuisine municipale. Certes, il y a encore des agents, mais on sait très bien puisqu'on a eu l'occasion d'en débattre ici que vous avez choisi un prestataire qui fait tout, même les menus, même l'éducation au goût. Je me souviens que certains avaient même trouvé cela étrange. C'est un fait sur lequel je n'ai pas besoin d'insister, les Bagnoletais s'en sont bien rendu compte.*

*Ensuite, sur les éléments de contenu budgétaire, de contenu d'orientation budgétaire, pour autant que l'on peut en juger vu le caractère assez flou du document, vous nous annoncez cette année un magnifique excédent de fonctionnement, plus que jamais depuis votre élection.*

*D'une part, on peut trouver qu'il y a un peu de situation paradoxale parce que, dans la demande récente des agents pour bénéficier d'une prime, vous avez répondu que vous n'aviez pas les moyens. Là, vous nous annoncez de l'excédent de fonctionnement.*

*Surtout, je n'arrive pas très bien, avec les éléments que vous nous donnez, à comprendre d'où il vient. Quand on regarde le tableau de la page 189, on passe à des recettes de fonctionnement de 99,6 M€ par rapport à 94,6 M€ de réalisé l'année précédente. Si mes souvenirs de calcul mental fonctionnent, cela fait 5 M€. D'où vient cette augmentation des recettes de fonctionnement ?*

*Si mes souvenirs sont bons, quand je vous ai posé la question en commission des finances, vous m'avez répondu : « À quasiment 100 % de l'augmentation des impôts et taxes ». Effectivement, l'augmentation des bases par l'État provoque une augmentation qui, comme vous l'avez montré à l'écran tout à l'heure, est d'environ 2 M€. 2, ce n'est pas 5.*

*J'ai regardé en détail, pour le peu de détails dont on disposait, il y a quelques augmentations des dotations de l'État. Cette année, vous ne pouvez pas trop vous en plaindre puisqu'elles augmentent. Ces augmentations, si l'on additionne DGF et DSU, font une augmentation d'à peu près 250 000 €, très loin des 5 M€.*

*J'avoue ne pas très bien comprendre d'où vient cette augmentation un peu magique. Cela dit, déjà l'an dernier vous étiez très optimiste sur les recettes de fonctionnement puisque (d'ailleurs, c'est ce qui vient d'être mis à l'écran) vous nous annonciez environ 98 M€ de recettes de fonctionnement. Or, il n'y en a eu qu'environ 94 de réalisés. On voit bien qu'il y avait un certain optimisme dans les prévisions.*

*Ensuite, sur la question de l'investissement, on a dit qu'il est en proportion relativement modeste et qu'il est pour presque sa moitié consacré au groupe scolaire Pêche d'Or.*

*Vous avez rappelé...*

*Comment ?*

*(Intervention hors micro.)*

*Tony DI MARTINO : Cela répond à votre question : d'où sort l'excédent ? C'est l'excédent des autres années, cela se cumule. De la même manière qu'en investissement cela se cumule en moins, là cela se cumule en plus.*

*Pierre VIONNET : Il n'en demeure pas moins que votre prévision de l'an dernier était 4 M€ supérieure au réalisé, si vos chiffres sont fiables.*

*J'étais en train de dire que, sur l'investissement, presque la moitié est consacrée au groupe Pêche d'Or. Même si vous avez évoqué d'autres sujets, puisque vous nous avez parlé de priorité pour l'éducation, on voit bien que sur les autres sujets d'écoles (je pense en particulier à Langevin) on n'a encore cette année que des crédits d'études, que l'on voit d'ailleurs rituellement chaque année. Il y a des crédits d'études et pas de crédits d'investissement. Aujourd'hui, l'investissement municipal est essentiellement concentré sur Pêche d'Or.*

*Ensuite, sur la question de l'encours de la dette. D'abord, vous êtes quand même dans une situation où, chaque année, vous nous annoncez que l'an prochain cela ira mieux. Par exemple, dans votre présent rapport d'orientation budgétaire, vous nous dites que vous serez à 142 M€ d'encours de la dette. Or, dans le rapport d'orientation budgétaire de l'an dernier, ainsi que nous l'avons noté avec ma collègue Solenne en commission, vous nous annonciez que ce serait 136 M€.*

*Vous nous avez répondu en commission (je crois avoir encore un peu de mémoire) : « Oui, c'est parce que l'on a fait 6 M€ de prêts », mais quand on regarde les ROB successifs vous êtes toujours dans la mécanique de nous annoncer que : « Chers amis, vous allez voir, ce sera merveilleux l'an prochain, cela baisse ».*

*Encore cette année, vous le faites puisque vous nous annoncez qu'en 2025 on sera à 134 M€, donc à 8 M€ de moins alors que vous nous annoncez que vous allez reprendre 5 M€ de plus.*

*Soit je ne sais pas compter, soit...*

*Tony DI MARTINO : On rembourse aussi.*

*Pierre VIONNET : Je pense qu'il y a quand même un souci.*

*Justement, vous venez de remettre à l'écran la différence entre les montants que vous inscrivez et les montants que vous réalisez. Depuis 2020, vous inscrivez annuellement des*

montants assez faramineux de nouvel endettement : 25 M€, 23 M€, 12 M€, etc. Vous vous vantiez tout à l'heure d'en réaliser moins.

Tout de même, dans la Ville de Bagnolet qui est devenue depuis votre élection la Ville la plus endettée de France, vous réalisez depuis le début de votre second mandat (ce sont les chiffres que vous affichez à l'écran) 6 à 9 M€ d'endettement supplémentaire par an.

Vous nous dites : « Cette année, on va faire un peu moins », très bien, mais vous en faites encore significativement.

La question que je me pose et que je vous ai d'ailleurs déjà posée en commission est : mais à quoi servent-ils ? L'investissement principal, c'est Pêche d'Or. Il se trouve que Pêche d'Or, comme c'est le seul équipement public significatif réalisé dans le dossier ANRU et que l'on sait que, dans les conventions ANRU, il y a des financements significatifs, d'autant que la Région en a remis en complément comme elle le fait usuellement pour des équipements publics en dossier ANRU, Pêche d'Or est objectivement un investissement bien cofinancé.

D'ailleurs, vous avez fait dans votre petit document communicationnel un focus sur le financement de Pêche d'Or et ce n'est pas par hasard, puisque c'est le seul investissement très bien financé.

À partir du moment où l'investissement principal est bien cofinancé – et tant mieux –, cet endettement que vous prenez chaque année à 9 M€, 7 M€, 7 M€, 6 M€ ou 5 M€, on peut s'interroger sur ce qu'il finance. Vous m'avez répondu en commission : « Tout le reste ». Je crois avoir bien noté votre réponse, me voilà bien renseigné avec « tout le reste ».

Dernier élément, ce n'est pas nécessairement très réjouissant aujourd'hui et l'on peut sérieusement craindre pour l'avenir, vous écrivez page 205 pudiquement : « Situation particulière à Bagnolet (je vous cite, j'ai le texte sous les yeux au cas où ma mémoire défaille) trois emprunts in fine. »

Pour ceux qui nous écoutent et qui ne l'auraient pas en tête, ce sont les prêts de la Deutsche Bank à 30 M€. C'est écrit comme si c'était une espèce de calamité naturelle qui se serait abattue sur Bagnolet à l'insu de votre plein gré.

Tout le monde se souvient tout de même que ces prêts in fine – et c'est ma dernière phrase, si vous me laissez finir sans m'interrompre – c'est vous qui les avez contractés. Aujourd'hui, on est dans une situation où l'on sera face à un mur de remboursement à l'échéance in fine de 2030 et qu'il n'y a strictement aucune provision pour cela dans le budget.

D'ailleurs, nous l'avons là aussi révoqué en commission. Vous nous aviez dit certaines fois que c'est le Trésor public qui ne veut pas, ce qui m'a toujours semblé très étonnant. Un fonctionnaire normalement constitué du Trésor public souhaite plutôt qu'une Ville provisionne des remboursements de dette, mais votre directrice des Finances a quand même dit en commission que de toute façon il n'y avait pas les moyens de le faire aujourd'hui.

Pour finir, parce qu'il y a d'autres choses que nous nous dirons sans doute à l'occasion du débat d'orientation budgétaire au prochain Conseil municipal, tout cela me donne l'impression d'un document qui, même si vous l'avez amélioré en communication et que vous avez peut-être pris des exemples de communication ailleurs, ressemble beaucoup à un écran de fumée, surtout avec des éléments qui sont toujours extrêmement inquiétants, notamment sur la dette.

Tony DI MARTINO : Si vous me permettez, tout ça pour ça, Monsieur Vionnet. Je pense que vous êtes un peu plus spécialiste d'immobilier que de finances locales. Dans toute votre démonstration sur l'emprunt et l'investissement, vous oubliez juste un élément : en finances locales, une dépense est obligatoire chaque année au budget, c'est le remboursement de la dette.

*Chaque année on rembourse. Oui, on emprunte, mais on rembourse aussi. Une autre ligne budgétaire nous amène à rembourser. On rembourse 8 M€. Lorsque l'on emprunte moins, forcément on se désendette légèrement.*

*Dans toute votre argumentation, vous oubliez juste de dire que chaque année on rembourse de l'emprunt. C'est quand même assez formidable. Je ne sais pas qui est dans une situation communicationnelle, mais votre démonstration est complètement hallucinante.*

*Vous voulez le détail des investissements. Vous expliquez qu'on privative la cuisine centrale. On a fait 310 000 € de travaux dans la cuisine centrale l'an dernier. On va en faire 200 000 € cette année. C'est ce que j'ai eu l'occasion de dire aux agents lorsque je suis allé les rencontrer sur site : si l'on avait l'intention de vendre la cuisine centrale, on s'y prendrait différemment. On a un bijou et on essaie de l'améliorer. En tout état de cause, on va le garder.*

*On investit 700 000 € chaque année dans les écoles. Ce n'est pas assez, mais c'est concret. Vous voudriez démontrer que l'on ne fait rien, que l'on ne rembourse pas, que l'on est dans une gestion suicidaire. Je rappelle quand même que, l'année dernière...*

*Pierre VIONNET : C'est vous le qui le dites.*

*Tony DI MARTINO : Je me permets de rappeler à tout le monde que, l'an dernier, vous avez saisi le préfet à la suite du vote du budget primitif et que cela a fait pschitt. Lorsque nous avons eu la réunion au réseau d'alerte, on nous a dit : « Votre situation est difficile, mais elle est un peu meilleure que l'an dernier ».*

*Je ne doute pas un seul instant qu'encore cette année vous saisissez le préfet. Saisissez le préfet sur le budget comme vous l'avez fait l'année dernière et vous en aurez sans doute le même résultat.*

*Monsieur Vionnet, plutôt que de raconter des inepties, essayez d'avoir des choses un peu précises sur ce qu'est le budget d'une collectivité locale. Je pense que c'est bien pour tout le monde. Peu de gens nous regardent, peu de gens nous écoutent, mais essayons d'avoir des débats sérieux sur des bases sérieuses parce que, là, vous racontez absolument n'importe quoi.*

*D'autres interventions ? Édouard Denouel.*

*Pierre VIONNET : Édouard Denouel, si vous me permettez 30 secondes, tout à l'heure vous donniez des leçons de respect, mais je raconte n'importe quoi, je dis des inepties, ce que je dis est hallucinant.*

*Je ne me permets jamais, d'ailleurs vous pouvez reprendre les différents verbatim des Conseils municipaux...*

*Tony DI MARTINO : Je lis vos tracts, en revanche.*

*Pierre VIONNET : Je ne vous accuse jamais personnellement d'être incompetent ou de ne rien maîtriser un jour en finances et l'autre jour sur autre chose.*

*D'ailleurs, vous venez de le faire à mon encontre, mais vous le faites systématiquement...*

*Tony DI MARTINO : Bien sûr, je vous le dis et je l'assume.*

*Pierre VIONNET : Vous le faites systématiquement auprès des membres de l'opposition. Tout cela est formidable. Je finis juste ma phrase : tout cela est formidable, nous sommes totalement incompétents et vous êtes omniscient.*

*D'ailleurs, vous êtes tellement omniscient que plus le mandat avance plus vous avez de délégations en direct. Vous êtes maire, vous prenez les RH, vous prenez les finances. Tout cela est merveilleux, Bagnolet se réjouit, il est doté d'un maire omniscient.*

*Tony DI MARTINO : Je ne suis ni omniscient ni infallible.*

*En fait, Monsieur Vionnet, votre problème c'est le courage. Vous avez un vrai problème, c'est le courage. Vous passez votre temps à écrire des torchons dans des tracts et vous osez dire là, publiquement, que vous ne m'attaquez pas personnellement.*

*Relisez vos tracts, Monsieur Vionnet, assumez-les. Vous avez le droit de critiquer, vous êtes dans l'opposition, mais assumez-les.*

*Moi, les choses, je vous les dis en direct publiquement, en face.*

*Pierre VIONNET : Vous trouvez qu'au Conseil municipal je n'ai jamais le courage de prendre la parole et de m'opposer à vous ? J'en prends note.*

*Tony DI MARTINO : Vous ne dites pas la même chose que ce que vous écrivez.*

*Pierre VIONNET : Si vous considérez que je suis un opposant trop mou, je vais essayer de m'améliorer.*

*Tony DI MARTINO : Vous êtes beaucoup plus insultant dans vos tracts et dans vos écrits que dans vos prises de parole.*

*Édouard Denouel.*

*Édouard DENOUEL : Un petit élément de correction avant d'avoir un propos rapide sur le débat d'orientation budgétaire : les investissements dans les écoles ne sont pas que de 700 000 €. Il s'y ajoute 150 000 € de réfection pour la toiture de Barbusse et on n'a pas inclus non plus le quasiment demi-million sur les végétalisations de cours d'école. On est plus loin que les 700 000 € dans le bloc « travaux écoles ».*

*Quelques éléments sur ce débat d'orientation budgétaire qui est là pour fixer un cap. Effectivement, il ne contient pas d'arbitrages finaux, mais le contexte et les orientations du budget qui seront soumis à nos voix le 4 avril.*

*J'y tiens quand même, il convient en premier lieu de rappeler le contexte : un contexte d'abord international avec des tensions régionales qui ont contribué à ne diminuer ni le prix d'énergie ni le prix des transports. Rapporté à notre Ville comme à la vie des Bagnoletaises et des Bagnoletais, tout cela n'a qu'une conséquence, l'inflation.*

*Renchérissement de l'électricité dernièrement, celui du gaz continuellement, celui des matériaux de construction notamment qui ont des conséquences directes sur la vie des gens et sur celle d'une commune comme la nôtre.*

*Ensuite, contexte national puisque, vous l'avez entendu, les prévisions de croissance du Gouvernement étaient notoirement surévaluées, trop optimistes pour 2024 et l'anticipation des recettes fiscales était en très net décalage avec la réalité de la collecte de l'impôt ; tant et si bien que le ministre des Finances a annoncé une coupe violente (on dit pudiquement des annulations de crédits) à hauteur de 10 Md€ et on peut être assuré dès à présent que 2025 sera encore plus rude.*

*Il est utile de préciser deux choses. Tout d'abord, ces choix de coupes sont des choix de droite. Ce sont des choix conservateurs qui affectent l'école publique, qui affectent les politiques écologiques que la France s'était pourtant engagée à mener de toute urgence, tout en maintenant par ailleurs les budgets de la sécurité ou les cadeaux fiscaux aux ménages les plus aisés et aux grandes entreprises.*

*Ces choix de coupe ont un deuxième impact. Il est direct et il est sur les collectivités territoriales. L'Association des Maires de France s'alarme. Elle dit par exemple que les crédits affectés à la transition écologique paient un lourd tribut, portant une contradiction entre la volonté d'accélération de la transition et la réalité du budget qui y est consacré. L'AMF évoque par exemple le Fonds Vert qui va être amputé largement, mais aussi les crédits qui sont au programme Prévention des Risques qui est en discordance avec l'ampleur des dernières catastrophes naturelles : sécheresses, inondations, réfraction d'argile (on en connaît quelque chose à Bagnolet).*

*Mais revenons plus précisément au contexte budgétaire bagnoletais. Comme chacun le sait, dans ce budget, il y a des dépenses courantes (un budget de fonctionnement) et des dépenses d'avenir que l'on peut appeler budget d'investissement.*

*Concernant le fonctionnement, l'instruction liminaire qui avait été donnée aux services de réduire le fonctionnement uniformément à 5 % ne nous paraissait pas cohérente avec l'idée selon laquelle on marque des objectifs politiques qui sont reflétés dans un budget. Ainsi, nous avons souhaité maintenir les crédits alloués à l'éducation, à la jeunesse ou à la santé par exemple.*

*Si les efforts de gestion courante sont nécessaires, il arrive un temps où les dépenses courantes de fonctionnement ne peuvent pas être comprimées indéfiniment. Pour dégager des marges de manœuvre supplémentaires, c'est alors le périmètre des ressources humaines qui serait affecté.*

*Je souhaite d'abord m'attarder sur l'investissement. Nous allons avoir des débats dans la construction budgétaire sur cette notion et sur les priorités du mandat. Nous avons défini des priorités qu'il convient de garder en vue, pris des engagements qu'il convient de tenir, nonobstant un certain nombre d'aléas qui peuvent survenir.*

*Ici, nous serons vigilants à trois enseignes :*

- D'abord faire des choix et des arbitrages clairs, en cohérence avec les engagements pris devant la population ;*
- Ensuite garder en vue l'investissement dans le rééquipement, mais aussi dans la renaturation de la commune ;*
- Enfin, garder en tête notre situation financière qui n'échappe à personne, à nous de mieux associer la population à cet enjeu et peut-être d'ouvrir dès à présent le débat au-delà du Conseil municipal et de ce débat à 39.*

*Enfin, faire un budget, c'est choisir sous contrainte et la contrainte est extrêmement forte à Bagnolet. Cela ne permet pas de faire des promesses en l'air et cela ne permet pas non plus de dire que c'est bien comme cela.*

*Ce qui nous incombe c'est de prendre notre part et d'avoir continuellement l'ambition de faire mieux, tout en gardant en tête cet impératif.*

*Je vous remercie.*

*Tony DI MARTINO : Jean-Claude Oliva.*

*Jean-Claude OLIVA : Merci.*

*Bonsoir à toutes et à tous.*

Tout d'abord, nous ne nous prononcerons pas pour le rapport d'orientation budgétaire, ni contre d'ailleurs. Nous prendrons simplement acte de sa présentation, c'est la loi. Je précise cela du fait de la formulation erronée de la note et de la délibération.

Le rapport d'orientation budgétaire énonce une série d'intentions et d'objectifs que nous partageons complètement. Je ne vois pas comment l'on pourrait ne pas les partager :

- Optimiser les dépenses de gestion,
- Adapter la masse salariale aux objectifs de service public fixés par la municipalité,
- Accroître la diversité des financements de la commune par la recherche systématique de subventions,
- Limiter le recours à l'emprunt afin de limiter la charge de l'endettement,
- Dégager une épargne nette positive.

Ce que l'on retrouve aussi dans les orientations budgétaires municipales, notamment : maintien de la masse salariale, maîtrise de la dette et de l'emprunt, recherche de financements pour la réalisation de projets.

Tout cela est bel et bon. Toute la difficulté est de parvenir à le faire. Ce ne sera pas simple.

Quand je vois un solde de budget de fonctionnement de plus de 11 M€ prévu pour 2024, cela me semble difficile à atteindre.

Pourquoi ?

En 2023, nous avons prévu 97,9 M€ de recettes de fonctionnement, nous avons réalisé 94,6 M€, soit 3,3 M€ de moins. Pour les dépenses c'est l'inverse, nous avons prévu 87,8 M€, nous avons réalisé 88,4 M€, soit 600 000 € de plus. Moins de recettes donc et plus de dépenses que prévu.

Le solde prévu était de 10,1 M€, le solde réel a été de 5,8 M€, soit un peu plus de la moitié. Cela doit nous inciter à la prudence pour nos prévisions pour 2024.

Nous sommes préoccupés par le niveau de la dette de la Ville, comme nous l'avons déjà dit à nos collègues de la majorité municipale. La dette n'est pas un problème en soi. Il est normal de s'endetter pour construire des équipements publics utiles à la population, par exemple.

Aussi, nous avons soutenu en début de mandat les emprunts nécessaires à la réalisation du programme de renouvellement urbain aux Malassis et à La Noue, d'autant que les dépenses de la Ville ont permis aussi d'obtenir des financements conséquents dans le cadre du programme national de rénovation urbaine.

Ce qui pose un problème, c'est le niveau atteint par cette dette : 147 M€ en 2023, montant sur lequel il n'y a pas de décrue significative depuis 2020 et qui est difficilement soutenable pour notre Ville.

Nous voyons et nous apprécions positivement la diminution depuis 2020 du montant des nouveaux emprunts annuels, cela va dans le bon sens. La proposition de limiter encore ce montant en 2024 va également dans ce sens et nous la soutenons.

Le tableau présenté de la diminution de la dette par année de 2024 à 2028 produit un sentiment de sécurité trompeur, car il n'intègre pas les emprunts réalisés année après année. Il semble peu probable au rythme actuel que la dette baisse de façon significative dans les prochaines années.

Il y a aussi un point d'inquiétude important avec les trois emprunts à rembourser, chacun en une seule fois en 2031, 2033 et 2035 pour un total de 29 M€. L'accompagnement technique de France Active est certes le bienvenu, mais il est surtout urgent de commencer à provisionner le remboursement.

Comment s'en sortir alors ?

Il existe deux leviers, l'investissement et le fonctionnement. On peut agir sur l'investissement. Nous aurons cette année un seul grand projet financé, la construction de l'école Pêche d'Or. Les autres investissements relèvent plutôt de l'entretien courant et de l'amélioration de nos

équipements. De fait, le budget d'investissement est sans doute en hausse, mais je n'ai pas sous les yeux le comparatif avec les années précédentes.

L'autre levier est le fonctionnement. On peut remarquer que les dépenses de fonctionnement sont remarquablement constantes. Il semble difficile de réduire davantage les charges générales sans affecter la qualité du service public.

L'objectif affiché de maintenir la masse salariale : on peut se demander à la fois si c'est réaliste et si c'est suffisant. La masse salariale représente aujourd'hui 46 M€ sur les 86 M€ des dépenses de fonctionnement. Pour sortir les finances communales de la zone de danger, il faudrait réduire la masse salariale.

Disant cela, je ne me positionne pas contre le service public local, bien évidemment. Peu ou prou, nous sommes toutes et tous ici des défenseurs du service public. C'est dans l'ADN de la gauche et des écologistes et je m'en réjouis.

Pour ma part, j'ai une expérience particulière. Je suis sans doute le seul à l'avoir de cette façon dans cette salle. J'ai l'expérience d'avoir créé un nouveau service public, la régie publique de l'eau d'Est Ensemble, avec le soutien de longue date des citoyens, des associations et une décision unanime des élus d'Est Ensemble en 2022.

Tout cela pour vous dire d'où je parle. Je ne souhaite pas la mort du service public, mais alors comment réduire la masse salariale ?

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question de périmètre. Réduire le périmètre, cela voudrait dire soit abandonner purement et simplement des activités utiles à la population, ce qui n'est pas souhaitable, soit les passer au privé, ce qui in fine coûterait plus cher et ne donnerait pas forcément satisfaction.

Il faut se concentrer sur le fonctionnement de notre service public local et le changer en profondeur. Nous savons tous qu'il y a un absentéisme chronique et important avec des situations d'attente de reclassement qui perdurent bien trop longtemps par exemple.

M. le Maire l'a dit tout à l'heure, il y a trop d'agents « dans la nature » depuis longtemps. Je ne vais pas détailler davantage cette question car ce n'est ni le lieu ni l'objet de cette réunion, mais cette situation pèse sur la grande majorité du personnel qui travaille et qui est mis en difficulté, à preuve s'il en fallait une le récent et long conflit social avec les agents d'entretien des écoles.

Je suis tout à la fois pour la réduction de la masse salariale et pour l'embauche de personnes qualifiées sur des tâches précises, selon les besoins du service public. Ce n'est pas contradictoire.

Bien sûr, la crise sociale actuelle au sein du personnel a des conséquences sur la qualité du service et rejaillit sur la population. Encore une fois, il faut se concentrer sur le fonctionnement de notre service public local et le changer en profondeur. Ce n'est pas une découverte, cela ressortait notamment de l'audit réalisé en début de mandat par le bureau d'études Talisker.

On le dit depuis longtemps et maintenant il faut le faire. Nous sommes collectivement au pied du mur.

Tony DI MARTINO : Merci.

J'étais en train de consulter les recettes réalisées en fonctionnement et les dépenses réalisées en fonctionnement. Je pense que l'on ne doit pas avoir la même lecture du réalisé, puisque l'on est sur des réalisés extrêmement élevés.

Je pense que vous ne saisissez pas que, dans le report, il y a les reports des années précédentes. C'est pourquoi tout à l'heure je me suis permis de relever les 6,8 M€ de report des années précédentes qui viennent effectivement gonfler à plus de 11 M€ le résultat en fonctionnement.

*Je vous assure, consultez les ratios budgétaires en termes de réalisation et vous verrez qu'on est haut en fonctionnement, en termes de dépenses et en termes de réalisé.*

*D'autres interventions ?*

*Pas d'autre intervention.*

*Le débat aura à nouveau lieu au moment du vote du budget. Nous aurons également une présentation détaillée, nous aurons les ratios et vous pourrez consulter le niveau des dépenses réalisées tant en fonctionnement qu'en investissement. Vous verrez que nous sommes plutôt hauts.*

*Effectivement, cher Jean-Claude, on prend acte de la présentation de ce rapport d'orientation budgétaire, mais il faut le voter tout de même. Il faut voter que l'on prend acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire.*

*(Il est procédé au vote.)*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article unique : d'approuver** la présentation du rapport d'orientation budgétaire ci-joint relatif au Budget Primitif présenté pour l'année 2024 et des débats intervenus.

#### **DEL240307 04    Annulation de créances**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

#### **Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Délibération suivante, annulation de créances.*

*Avez-vous des remarques sur cette délibération ?*

*Pas de remarque.*

*Je propose de passer aux voix.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'autoriser** Monsieur le Maire à l'admission en non-valeurs des divers produits irrécouvrables présentés par Madame la Trésorière Principale pour un montant de 12986.79 €.

**Article 2 : de dire** que cette dépense sera imputée à l'article 6542 fonction 01 du budget 2024 de la commune.

**Article 3 : de dire** que le titre annulé figure sur l'état joint en annexe.

**DEL240307 05 Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre à bons de commandes relatif à des prestations de nuitées d'hôtel pour la mise à l'abri de personnes victimes de violences conjugales**

Sur le rapport de Cédric PAPE, Adjoint.e au Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux et de la Commission Citoyenneté et Solidarités

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Délibération suivante, convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre à bons de commande relatif à des prestations de nuitées d'hôtel pour la mise à l'abri de personnes victimes de violences conjugales.*

*C'est une délibération extrêmement importante.*

*Cédric.*

*Cédric PAPE : J'espère, Madame Desbordes-Silly, puisque vous m'avez interpellé tout à l'heure pour rappeler que j'étais un homme, que j'aurai la légitimité de bien présenter cette délibération.*

*Les communes de Bagnolet, des Lilas et de Romainville, avec leurs CCAS respectifs, souhaitent mutualiser une partie de leurs achats en créant un projet d'innovation sociale pour lutter contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales à l'échelle du territoire. Effectivement, c'est une délibération très importante, Monsieur le Maire.*

*Les vertus de cette convention sont une rationalisation des dépenses publiques (on peut y voir un sujet qui suit le rapport d'orientation budgétaire), mais surtout – et c'est certainement plus important – un meilleur accompagnement des femmes victimes de violences.*

*De façon pratique, il s'agit de recourir plus facilement à des prestations de nuitées d'hôtel pour une mise à l'abri plus efficiente. Il s'agit donc d'un dispositif d'hébergement d'urgence à l'échelle du territoire sur les trois communes que j'ai citées tout à l'heure.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Des remarques, des observations ?*

*Je propose de passer aux voix.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

**Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre à bons de commandes relatif à des prestations de nuitées d'hôtel pour la mise à l'abri de personnes victimes de violences conjugales.

**Article 2 : d'autoriser** Monsieur le maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

**DEL240307 06 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant Bon sens**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Délibération suivante, nous avons une série de délibérations qui concernent la restauration du personnel communal.*

*La première délibération concerne le renouvellement de la convention avec le restaurant Bon Sens. Est-ce que cela appelle des observations ?*

*Monsieur Vionnet.*

*Pierre VIONNET : Nous voterons bien entendu l'ensemble de ces délibérations 6 à 13 et je n'interviens qu'une seule fois.*

*J'ai entendu votre passe d'armes tout à l'heure suite à l'intervention d'Édith Félix. Nous voterons d'autant plus que je crois me souvenir que, la première fois qu'il y a eu une délibération, elle ne concernait qu'un établissement. Nous avons, si mes souvenirs sont bons c'était moi-même qui avais suggéré que ce soit avec l'ensemble des établissements. C'est le cas, très bien, donc nous votons avec plaisir.*

*Tony DI MARTINO : C'est vrai.*

*Est-ce qu'il y a des remarques ou des observations ?*

*Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant Bon Sens.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE

**Article 1** : d'approuver le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant Bon sens.

**Article 2** : de rappeler le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4** : d'inscrire les dépenses au budget communal.

**DEL240307 07 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant Campanile**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le Campanile.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant Campanile.

**Article 2 : de rappeler** le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4 : d'inscrire** les dépenses au budget communal.

**DEL240307 08 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant Indian Tandouri Massala**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant Indian Tandouri Massala.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant Indian Tandouri Massala.

**Article 2 : de rappeler** le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4 : d'inscrire** les dépenses au budget communal.

**DEL240307 09 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant La Toscana**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant La Toscana.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant La Toscana.

**Article 2 : de rappeler** le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90

≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4** : d'inscrire les dépenses au budget communal.

**DEL240307 10 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant L'antenne**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant L'Antenne.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1** : d'approuver le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant L'antenne.

**Article 2** : de rappeler le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4** : d'inscrire les dépenses au budget communal.

**DEL240307 11 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant L'Art du Bœuf**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant L'Art du Boeuf.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant L'Art du Bœuf.

**Article 2 : de rappeler** le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4 : d'inscrire** les dépenses au budget communal.

**DEL240307 12 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant Le Bal perdu**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant Le Bal Perdu.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant Le Bal perdu.

**Article 2 : de rappeler** le barème de la tarification applicable ci-dessous :

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4 : d'inscrire** les dépenses au budget communal.

**DEL240307 13 Renouvellement de la Convention relative à l'accès des agents de la commune de Bagnolet au restaurant Voyage du Palais**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Je vous propose de passer au vote de la délibération concernant le restaurant Voyage du Palais.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** le renouvellement de la convention ci-annexée, relative à l'accès des agents de la Commune de Bagnolet au restaurant Voyage du Palais.

**Article 2 : de rappeler** le barème de la tarification applicable ci-dessous:

Montant salaire net	Taux de subvention	Montant pris en charge par la commune	Reste à charge de l'agent
≤ 1700	70%	7,60	3,30
≥ 1700 ≤ 2200	65%	7,10	3,80
≥ 2200 ≤ 2700	60%	6,50	4,40
≥ 2700 ≤ 3200	55%	6,00	4,90
≥ 3200 ≤ 4000	50%	5,45	5,45
≥ 4000	40%	4,35	6,55

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 4 : d'inscrire** les dépenses au budget communal.

**DEL240307 14 Autorisation de recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique - Gestionnaire comptable**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : La délibération suivante concerne l'autorisation de recruter un agent contractuel au sein de la Direction des Finances. Il s'agit d'un poste de gestionnaire comptable.*

*Y a-t-il des observations ?*

*Pas d'observation.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé, je vous remercie.*

Le Conseil Municipal décide, **PAR UNE MAJORITE DE 28 VOIX POUR (Groupe Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains, Groupe Bagnolet en Commun, Groupe Ecolos Solidaires, Groupe Citoyens Indépendants) ET 7 VOIX CONTRE (Groupe Ensemble pour Bagnolet)**

**Article 1** : d'autoriser en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires ou en l'absence d'un fonctionnaire ayant le niveau de technicité requis, Monsieur le Maire ou son représentant, à pourvoir l'emploi de Rédacteur territorial exerçant les fonctions de Gestionnaire comptable par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée ou indéterminée dans les conditions fixées à l'article L. 332-8 du Code général de la fonction publique.

**Article 2** : de préciser que les candidats devront justifier de la détention d'un diplôme suffisant et/ou d'une expérience significative sur des fonctions équivalentes au sein de collectivités territoriales ou d'organismes publics.

La rémunération sera déterminée par référence à la grille indiciaire du grade de rédacteur territorial.

**Article 3** : de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent seront inscrits au chapitre 012 du budget communal.

**DEL240307 15 Mise à jour du tableau des effectifs**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Mise à jour du tableau des effectifs.*

*Il s'agit de poursuivre le travail que nous effectuons dans le sens de la déprécarisation des agents d'animation. Je pense que le vote ne pourra qu'être unanime, puisque nous sommes tous attachés au service public.*

*Est-ce qu'il y a des observations ?*

*Pas d'observation.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

**Le Conseil Municipal décide, PAR UNE MAJORITE DE 29 VOIX POUR (Groupe Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains, Groupe Bagnolet en Commun, Groupe Ecolos Solidaires, Groupe Citoyens Indépendants) ET 7 ABSTENTIONS (Groupe Ensemble pour Bagnolet)**

**Article 1 : d'approuver** le tableau des effectifs et les modifications apportées, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**Article 2 : de dire** que les crédits correspondants ont été inscrits au budget communal.

**DEL240307 16 Garantie des emprunts contractés par VILOGIA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 5 logements sociaux situés 25, rue des Rigondes à Bagnolet**

Sur le rapport de Edouard DENOUEL, Adjoint.e au Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux et de la Commission Attractivité, Aménagement du Territoire et du Cadre de vie

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Garantie des emprunts contractés par Vilogia pour les 5 logements sociaux rue des Rigondes.*

*Édouard Denouel ?*

*Édouard DENOUEL : C'est une délibération traditionnelle sur les garanties d'emprunt. Il s'agit là de 5 logements en PLS situés rue des Rigondes.*

*Je voulais profiter de cette délibération, au moment où la loi SRU est menacée, pour faire un focus sur l'un des dispositifs du logement social, en l'espèce ici le PLS. On a l'habitude de passer rapidement sur les sigles. Le PLS est du logement financé par un prêt locatif social, ce qu'on nomme le logement intermédiaire qui est généralement destiné aux personnes de la classe moyenne, c'est-à-dire aux familles qui ne sont pas en capacité de rentrer en location HLM parce qu'elles ont des revenus trop élevés, mais qui ont des revenus trop faibles pour se loger dans le secteur privé.*

*Certaines conditions doivent être respectées pour que le logement soit considéré comme intermédiaire. Il doit être destiné à ces personnes de classe moyenne, situé dans une zone tendue et respecter un plafond de loyer.*

*C'était pour préciser l'objet de ce « produit » du logement social.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Est-ce qu'il y a des remarques, des observations ?*

*Monsieur Vionnet.*

*Pierre VIONNET : Comme nous le faisons toujours pour les garanties d'emprunt sur des projets de logements sociaux, nous voterons pour cette délibération.*

*Effectivement, à un moment où la loi SRU est de manière assez étonnante remise en cause, puisqu'aucun Gouvernement, même de droite, ne l'avait remise en cause comme elle est remise en cause actuellement, comme vient de le dire Édouard Denouel d'une part le logement social dans ses fondements historiques est universel, c'est-à-dire qu'il a un contour d'assiette de revenus qui permet de loger une grande partie de la population française, mais en plus, comme cela vient d'être dit, il existe le PLS qui est une forme de logement social qui s'adresse tout de même aux cadres.*

*Le logement intermédiaire au sens pur du terme ne s'adresse qu'à des catégories beaucoup plus fortunées et l'introduire dans le calcul de la loi SRU aboutit à faciliter le travail d'un certain nombre de communes de l'ouest parisien notamment qui ne font aucun effort pour atteindre les pourcentages de logements sociaux prescrits par la loi.*

*Tony DI MARTINO : Effectivement.*

*D'autres remarques, d'autres interventions ?*

*Je vous propose de passer aux voix.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

**Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** cette demande de garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant de 1 087 177,00 euros souscrit par VILOGIA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 152526 constitué de 4 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 087 177,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Il est précisé que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 2 : de s'engager** pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

En contrepartie de la garantie d'emprunt communale, la Ville bénéficiera d'un droit de réservation de 20%, soit 1 logement, pendant toute la durée du prêt.

**Article 3 : d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération entre VILOGIA et la Ville de Bagnolet.

**DEL240307 17 Convention de partenariat entre Ville de Bagnolet et la Métropole du Grand Paris pour la mise en place d'une plateforme gratuite de suivi de consommations des fluides**

Sur le rapport de Tony DI MARTINO, Maire, au nom de la Commission Attractivité, Aménagement du Territoire et du Cadre de vie

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Convention de partenariat entre la Ville de Bagnolet et la Métropole du Grand Paris pour la mise en place d'une plateforme gratuite de suivi des consommations des fluides.*

*Est-ce que cela appelle des remarques ?*

*Pas de remarque, je vous propose de passer aux voix.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé, je vous remercie.*

Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE

**Article 1 : d'approuver** les termes de la convention, annexée à la présente délibération, passée avec la Métropole du Grand Paris permettant à la Ville d'intégrer le groupement de déploiement de l'outil métropolitain de supervision énergétique des bâtiments publics.

**Article 2 : d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

**DEL240307 18 Avenant n°12 à la Convention publique d'aménagement de la Noue**

Sur le rapport de Cédric PAPE, Adjoint.e au Maire, au nom de la Commission Attractivité, Aménagement du Territoire et du Cadre de vie

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Avenant n° 12 à la CPA La Noue.*

*Cédric Pape.*

*Cédric PAPE : Merci, Monsieur le Maire.*

*Il s'agit d'une délibération technique qui concerne la convention publique d'aménagement de La Noue et plus précisément des biens de reprise non nécessaires à la deuxième phase du projet de renouvellement urbain.*

*Cet avenant permet de proroger la CPA jusqu'en fin d'année 2024 afin de finaliser la vente du local dit Body One et de 4 lots de caves.*

*Tony DI MARTINO : Y a-t-il des remarques ou des observations ?*

*Monsieur Vionnet ?*

*Pierre VIONNET : Comme d'habitude sur ce qui a trait à cette CPA, nous nous abstenons. On constate que c'est la énième prolongation et l'on espère que cette fois le délai permettra de finaliser cette vente et de clôturer cette convention.*

*Cédric PAPE : Peut-être qu'il y aura d'autres ventes. On est tous contents qu'il y ait des ventes pour venir équilibrer la CPA. Il se pourrait (mais je n'en sais rien) qu'il y ait d'autres ventes et d'autres avenants.*

*Tony DI MARTINO : Des remarques, des observations ?*

*Je vous propose de passer aux voix.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

**Le Conseil Municipal décide, PAR UNE MAJORITE DE 31 VOIX POUR (Groupe Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains, Groupe Bagnolet en Commun, Groupe Ecolos Solidaires, Groupe Citoyens Indépendants) ET 7 ABSTENTIONS (Groupe Ensemble pour Bagnolet)**

**Article 1 : d'approuver** l'avenant n°12 à la convention publique d'aménagement conclu avec Sequano Aménagement pour le quartier de la Noue à Bagnolet.

**Article 2 : d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant, ainsi que tout document annexe.

## **DEL240307 19 Présentation du Bilan des Émissions de Gaz à effet de Serre (BEGES) et du Plan de Transition Énergétique et Écologique de la Ville**

Sur le rapport de Edouard DENOUEL, Adjoint.e au Maire, au nom de la Commission Attractivité, Aménagement du Territoire et du Cadre de vie

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Présentation du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et du plan de transition énergétique et écologique de la Ville.*

*Édouard Denouel.*

*Édouard DENOUEL : Ce soir, nous vous proposons d'adopter une importante délibération qui regroupe en son sein deux éléments.*

*D'abord, comme cela a été dit, le bilan carbone de la collectivité est un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre liés aux activités de la Ville de Bagnolet, mais aussi un plan de transition énergétique et écologique de la Ville qui est décliné, comme vous l'avez vu dans le document, en 30 actions pour la période 2024-2030.*

*Ce document est donc à la fois une photographie des émissions carbone de la Ville et la feuille de route pour les réduire.*

*Comme vous le savez, Bagnolet n'étant pas une île, cette démarche s'inscrit dans plusieurs dynamiques : d'abord la stratégie nationale bas carbone adoptée par la France qui donne des orientations pour mettre en œuvre dans tous les secteurs d'activité une transition vers une écologie bas carbone circulaire et durable. Elle a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français.*

*Par ailleurs, plus proche de chez nous, Est Ensemble, à l'occasion de la révision de son Plan Climat Air Énergie territorial qui a eu lieu en décembre 2023 a fait se tenir, chose assez inédite, une convention citoyenne pour le climat et la biodiversité, qui a impliqué les citoyennes et les citoyens dans la définition de plus de 200 actions pour préserver le climat et la biodiversité sur le territoire.*

*Ce bilan carbone et ce plan d'action pour la Ville de Bagnolet s'inscrivent dans cette logique.*

*Je vais profiter de cette occasion pour saluer l'engagement des services municipaux qui ont été mis à contribution pendant plusieurs mois pour élaborer ce document, mais ce document n'est qu'une étape puisque, maintenant que les objectifs sont fixés, c'est le suivi qui est un enjeu particulièrement important.*

*Ce bilan et ce plan sont ceux de la collectivité. Cela permet de donner un coup d'accélérateur au cœur de la Ville, à notre ambition de réduire l'impact carbone des activités municipales. Ils montrent ce que nous avons déjà engagé, ce qu'il reste à faire – et il reste beaucoup à faire – et, bien entendu, cela donne une impulsion.*

*Une part importante des émissions dans Bagnolet sont celles du quotidien, bien au-delà de l'action municipale. Je pense à la rénovation thermique des bâtiments, à la transformation de nos déplacements, à la renaturation des espaces publics qui sont autant de démarches qui dépassent le fonctionnement municipal.*

*Par l'exemple municipal cependant, on peut décliner au local. Quand on a proposé l'option végétarienne quotidienne saluée dans ce document, on montre une autre façon de manger. Quand on fait une rue aux écoles, on montre une autre façon de se déplacer. Ce sont bien ces orientations qui sont fixées et qui permettent de donner une impulsion.*

*Mais, bien entendu, ce document n'est pas un absolu. Il faut aller plus vite et plus fort et montrer un chemin clair, c'est-à-dire une stratégie concertée avec l'ensemble des actrices et des acteurs du territoire – et j'y reviendrai prochainement.*

*Ne nous y trompons pas. Si chacune et chacun doit faire sa part, l'impulsion publique est fondamentale pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone. Le chemin pris au niveau national montre le gouffre énorme qui existe entre l'affichage d'intentions et la réalité de l'action publique quotidienne.*

*C'est pourquoi je disais tout à l'heure dans mon propos liminaire que le suivi est tout aussi important que l'établissement d'un bilan.*

*Je suis persuadé que c'est en traçant un chemin local vers une ville apaisée, renaturée, marchable, ouverte aux mobilités douces, soucieuse du confort thermique et de l'air que respirent nos enfants que nous œuvrerons aussi à notre place à conscientiser chacune, chacun de l'ampleur du défi qui se dresse devant nous.*

*Ce bilan y participe, certes modestement, mais il appelle à prendre d'autres engagements.*

*Je vous remercie.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Des remarques ? Jean-Claude Oliva.*

*Jean-Claude OLIVA : Il est minuit passé, de fait. Il est minuit passé pour le climat. Il est minuit passé pour la biodiversité. Il est minuit passé pour le cycle de l'eau. Il est minuit passé pour l'artificialisation des sols. Il est minuit passé pour la pollution généralisée de l'environnement.*

*Les piliers de la vie sur terre sont en train de s'écrouler, la catastrophe écologique est en cours.*

*Alors oui, ce plan est nécessaire, comme les Agendas 21 il y a quelques années, comme les Plans Climat Air Énergie au niveau du territoire, comme le Plan Eau et Climat que nous avons adopté en début de mandat.*

*Oui, toutes les actions proposées sont nécessaires, mais cela ne suffit pas. Il faut changer de vision du monde. On ne peut pas d'un côté adopter un plan avec un certain nombre de mesures pour le climat et, de l'autre, continuer toutes les autres politiques comme si de rien n'était. Il faut changer de priorités dans toutes les actions publiques.*

*La seconde observation que je voulais faire, c'est que dans ce rapport comme dans la plupart des mesures concernant le changement climatique, il est question des émissions de gaz à effet de serre, mais on voit très rapidement qu'il s'agit uniquement des émissions de CO<sub>2</sub>. Je voudrais tout d'abord rappeler que le CO<sub>2</sub> (gaz carbonique) est responsable d'environ 10 % de l'effet de serre, la vapeur d'eau de plus de 80 % et les autres gaz comme le méthane d'environ 10 %.*

*Au-delà de ce choix, il est problématique de réduire la crise écologique à la crise climatique, de réduire la crise climatique au réchauffement climatique, de réduire le réchauffement climatique à la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, de réduire la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à la quantité de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et, au final, de réduire la quantité de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère aux émissions de CO<sub>2</sub>.*

*Pourquoi est-ce un problème ?*

*Outre le fait que les émissions de CO<sub>2</sub> ne reculent pas (je ne parle pas du local, je suis dans le global), ce faisant on passe à côté de nombreux leviers d'action possibles pour combattre le changement climatique.*

*Je ne prendrai qu'un seul exemple : on veut réduire les émissions de CO<sub>2</sub> pour réduire la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère, très bien. Or, la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère ne dépend pas seulement des émissions. Elle dépend aussi de la consommation du gaz carbonique présent dans l'air par la photosynthèse à l'échelle planétaire.*

*Si dans le même temps on continue, comme c'est le cas actuellement, à réduire le couvert végétal sur la planète et donc la photosynthèse, on peut imaginer réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et obtenir davantage de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.*

*Tout cela pour dire que nous ne sommes pas condamnés à la catastrophe, à condition de rouvrir la question climatique au-delà des seules émissions de gaz carbonique et d'élargir le champ des actions possibles.*

*Tony DI MARTINO : Mohamed Djennane.*

*Mohamed DJENNANE : Merci, Monsieur le Maire.*

*Nous abordons ce plan de transition énergétique et écologique qui est nécessaire à un moment où l'unanimité règne sur le constat de détérioration de la planète. Ce constat est sans appel. Le changement climatique s'accélère et ses conséquences constituent plus que jamais une menace pour le bien-être humain et la santé de la planète.*

*Cependant, il est crucial de reconnaître que les plus démunis sont et seront les premiers à en subir les conséquences, notamment les canicules, les inondations et les famines, tout en étant les moins responsables.*

*Les plus précaires sont les plus impactés par le dérèglement climatique alors même qu'ils et elles sont les moins responsables.*

*En France, selon la Commission de l'Économie du Développement durable (CEDD), la consommation des 20 % des ménages les plus modestes représente 11 % des émissions de CO<sub>2</sub> alors que celle des 20 % les plus aisés est responsable de 29 % de ces émissions.*

*La crise climatique et sociale appelle alors une réponse à la hauteur des urgences. Nous devons penser autant l'atténuation que l'adaptation aux effets du changement climatique, qui ne se limite pas au réchauffement, mais porte aussi sur les événements extrêmes : dômes de chaleur, pollutions à l'ozone, sécheresses.*

*Ce plan qui nous est présenté est censé approfondir et amplifier la transition écologique. Un levier important concerne le patrimoine communal. C'est l'action n°1 de ce plan. Là, je pense particulièrement aux écoles parce qu'il est de notre responsabilité de procurer des conditions de travail dignes à nos élèves et aux équipes pédagogiques. Nous avons eu tout au long de l'année des retours de certaines classes insuffisamment chauffées. Dans certaines, la température était vraiment basse avec des élèves en doudounes.*

*Les bâtiments publics représentent 76 % de la consommation énergétique des communes, dont 30 % pour les écoles. 10 % des logements du territoire d'Est Ensemble sont des passoires thermiques, 8 % de DPE F et 2 % de DPE G.*

*Je le disais, la mauvaise performance thermique nuit au bien-être des enfants et à l'apprentissage. Majoritairement vieux de 30 à 35 ans, voire plus pour certains, et très énergivores, les bâtiments scolaires demandent des rénovations globales. Il est vrai que financièrement cela a un coût, mais c'est un choix politique qu'il faut porter.*

*Ce Plan Climat englobe d'autres dimensions importantes telles que les déchets, l'eau, l'agriculture urbaine, les énergies renouvelables et les mobilités.*

*L'urgence climatique appelle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également à l'adaptation aux effets du changement climatique.*

*Je vois deux points qui auraient pu avoir leur place dans ce plan : l'absence de considération pour le travail en période de canicule, notamment pour le personnel municipal, et l'importance de l'alimentation, particulièrement pour les enfants à l'école, dans la lutte contre la pauvreté infantile et l'obésité.*

*La question du travail est absente dans ce plan. Pour le personnel municipal, travailler lors des pics de chaleur risque d'être pénible, voire impossible. Il me semble nécessaire d'adapter ce travail en période de canicule.*

*Les effets du changement climatique se font déjà ressentir sur les populations. Sur le territoire d'Est Ensemble, on estime l'augmentation moyenne des températures entre 0,71 et 2,59 °C en 2050.*

*Le second point est la question de l'alimentation. Nous en avons parlé de nombreuses fois ici même. Les derniers chiffres donnent le tournis. En France en 2023, près d'un élève sur 5*

*arrive à l'école le ventre vide. La pauvreté infantile a fait un bond entre 2014 et 2021. La France occupe désormais la 33<sup>e</sup> position sur 39 pays de l'OCDE selon le dernier rapport de l'Unicef sur le sujet. En 2022, les Restos du Cœur ont accueilli 110 000 enfants de moins de 3 ans.*

*Je pense qu'il aurait été important d'affirmer dans ce plan le rôle d'une alimentation saine, de qualité et de le poser comme élément central dans nos écoles. Travailler pour raccourcir les circuits d'approvisionnement, offrir des produits de saison, des aliments non transformés ou modifiés en privilégiant les circuits courts ; ce sont des choix qui contribuent à une meilleure santé et aussi à réduire nos émissions de gaz à effet de serre en limitant les transports, surtout lorsque l'on sait qu'à l'échelle nationale l'alimentation représente 22 % de l'empreinte carbone total de la consommation.*

*L'obésité infantile touche aujourd'hui près d'un enfant sur 6 en France et l'équilibre alimentaire dans la restauration scolaire constitue un axe important dans la lutte contre l'obésité. De plus, les cantines peuvent être un lieu d'éducation au goût comme aux équilibres qui dépendent de nos choix alimentaires et la qualité de l'alimentation servie aux enfants peut avoir un fort impact sur leur santé et leurs habitudes alimentaires dès leur plus jeune âge.*

*Il en a été beaucoup question lors de la Convention citoyenne locale pour le Climat d'Est Ensemble et retenu dans la charte adaptée avec plus de 220 propositions dans ce point pour un territoire résilient qui promeut une alimentation saine.*

*Pour finir, la crise de la Covid 19 a mis en évidence le lien étroit entre le combat pour les droits sociaux et l'épanouissement humain et le combat pour l'environnement, contre le réchauffement climatique et pour la biodiversité. Ce combat implique un nouveau mode de développement économique en rupture avec un système capitaliste fondé sur le profit et l'intérêt privé.*

*Conscients de ces nouveaux enjeux écologiques, éthiques et démocratiques qui pèsent sur le devenir de notre société, nous sommes convaincus de la nécessité d'inventer un nouveau mode de développement susceptible de préserver la planète pour les générations à venir et de garantir le droit à l'accès pour toutes et tous aux biens vitaux (l'eau, l'énergie, l'alimentation).*

*La transition énergétique doit s'accélérer et ne pas demeurer un vœu pieux. Elle ne doit pas être source d'exclusion sociale.*

*La transition écologique exige en particulier un effort de grande ampleur pour réduire l'émission de carbone, un combat nécessaire pour l'avenir de notre planète et de celles et ceux qui la peuplent, humains et animaux.*

*Merci.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*D'autres remarques ? Allez-y.*

*Pierre VIONNET : Merci.*

*Je vais être relativement bref parce que, dans les interventions précédentes de mes collègues Jean-Claude ou Mohamed, beaucoup de choses ont été dites.*

*Comme cela a déjà été dit, je pense qu'il est important qu'un document comme celui-là existe. J'ai lu avec attention le diagnostic qui recèle des éléments intéressants. Beaucoup d'entre nous les ont sans doute en tête, mais je les rappelle très succinctement : c'est-à-dire qu'un tiers des consommations vient de l'énergie.*

*À Bagnolet, on a la chance d'avoir hérité d'un réseau de chaleur parce que c'est un vrai atout, y compris un vrai atout social, mais avec de gros enjeux de décarbonation. Cette*

*mécanique a commencé sous des mandatures précédentes avec l'introduction de bois et elle se poursuit, mais elle a toujours besoin d'être développée.*

*Un deuxième point que signale le diagnostic, c'est l'importance de l'alimentation. Mohamed vient d'en parler très bien. D'ailleurs, je ne rouvrirai pas le débat que l'on a eu tout à l'heure sur Sodexo, mais le document écrit lui-même que la Ville pourrait disposer de plus de leviers d'action compte tenu de sa gestion de la cuisine centrale. Effectivement, sur le bio, on a une délibération ensuite sur l'agriculture urbaine, certes, mais sur les partenariats il y a aujourd'hui beaucoup de cantines municipales qui travaillent de manière active avec des producteurs voisins dans des logiques de circuit court. Là, c'est sûr que l'on a d'énormes progrès à faire.*

*J'ai été aussi assez frappé concernant les déplacements, c'est-à-dire que 57 % dans le diagnostic des émissions liées aux déplacements issus de la mairie viennent des véhicules municipaux. D'ailleurs, ce ne sont pas les agents dans leurs déplacements domicile-travail puisque le même diagnostic écrit que 55 % des agents, donc une majorité, viennent au travail en mode actif (vélo ou marche) ou en transports en commun.*

*Par contre, une grosse majorité des émissions vient des véhicules municipaux dont, écrit le diagnostic, 77 % sont au diesel. Je sais que vous nous dites chaque année, Monsieur le Maire, que vous y travaillez, on ne peut que vous croire, mais je me souviens sur l'évolution de la flotte municipale...*

*Tony DI MARTINO : On a voté des choses, Monsieur Vionnet. Il suffit de voir les véhicules de la Ville, il y a beaucoup de véhicules électriques.*

*Pierre VIONNET : Je me souviens qu'en début de mandat, lors d'un échange, vous m'avez dit (une fois n'est pas coutume) : « Vous avez raison, Monsieur Vionnet », sur l'évolution de la flotte municipale, mais l'on voit bien qu'il y a encore aujourd'hui, en lisant ce diagnostic, beaucoup de chemin à parcourir.*

*Enfin, et je conclurai là-dessus, j'entendais M. Denouel dans sa présentation évoquer le gouffre fréquent et que l'on constate tous entre les intentions et les actes.*

*J'avoue que j'ai lu chacune des 27 fiches actions. Elles sont toutes pleines de bonnes intentions que je ne peux que partager. C'est vrai que pour beaucoup on peut être étonné, vous concernant après 10 ans de mandat, sur toute une série de ces fiches actions, on parle de diagnostic en 2024, il vaut mieux le faire en 2024 que jamais, mais il aurait pu être fait avant par exemple sur la rénovation énergétique du patrimoine, sur le réseau de chaleur (on parle ici de schéma directeur en 2024), sur les ENR il n'y a encore rien de fait alors qu'un certain nombre de villes voisines ont déjà installé des panneaux photovoltaïques sur des équipements publics, qui amènent de l'adossement dans un certain nombre de cas avec des coopératives en la matière, etc. Y compris sur le vélo, on dit que les infrastructures relèvent du prochain mandat.*

*Ce qui est un peu troublant, c'est que face à l'urgence absolue qu'évoquait par sa métaphore horaire Jean-Claude tout à l'heure, on a le sentiment que l'on dit que beaucoup de choses se feront demain et n'ont pas encore été commencées.*

*Nous voterons évidemment ce document qui a le mérite d'exister, mais comme souvent en la matière on a des déclarations d'intention que l'on ne peut qu'approuver et on ne peut qu'attendre les actes.*

*Tony DI MARTINO : C'est cela.*

*Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?*

*Je vous propose de passer aux voix.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal décide,

**Article unique : de prendre acte** du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre et du plan d'actions de transition Energétique et Ecologique sur la période 2024-2030.

**DEL240307 20 Présentation et signature de la Charte de l'Agriculture Urbaine de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble**

Sur le rapport de Anne DE RUGY, Adjoint.e au Maire, au nom de la Commission Attractivité, Aménagement du Territoire et du Cadre de vie

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Cédric Pape.*

*Cédric PAPE : Délibération n° 20, présentation et signature de la Charte de l'Agriculture urbaine de l'Établissement public territorial Est Ensemble.*

*Anne de Rugy.*

*Anne DE RUGY : Merci.*

*Je vais présenter en quelques mots la Charte de l'Agriculture urbaine qui est une initiative d'Est Ensemble et que j'ai initiée en tant qu'élue du Conseil de Territoire déléguée à l'agriculture urbaine. Elle a été votée à l'unanimité au Conseil de Territoire du 28 novembre 2023. Elle est coconstruite avec les 9 villes, avec les élus des 9 villes, avec les services des 9 villes et avec évidemment les associations et les services d'Est Ensemble.*

*J'en profite d'ailleurs pour remercier les services de la Ville de Bagnolet qui ont été très mobilisés et très présents dans la coconstruction et l'élaboration de cette charte.*

*Pourquoi une Charte de l'Agriculture urbaine ? Elle est partie d'un double constat des différents acteurs du territoire. Ce constat est d'abord celui d'un foisonnement des projets d'agriculture urbaine sur le territoire d'Est Ensemble, ce qui est plutôt une bonne nouvelle. C'est un peu le cas aussi à côté à Plaine Commune.*

*Le diagnostic a montré que plus de 250 lieux pouvaient être identifiés sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble comme des lieux d'agriculture urbaine, sans doute d'ailleurs une estimation qui est sous-évaluée parce que l'on oublie toujours des lieux dans ces cas-là, et des lieux extrêmement variés qui peuvent être des potagers d'école, des jardins ouvriers, des jardins associatifs, des jardins partagés et évidemment les projets « Quartiers fertiles » de l'ANRU que Bagnolet a la chance d'avoir avec l'association AJDB et l'association de Montreuil On Sème Tous.*

*C'est un projet qui est sur Les Malassis La Noue et qui associe les deux villes, qui donne ce que vous avez peut-être vu sur la renaturation de la couverture de l'A3, ce qui était un beau défi en termes d'agriculture urbaine, ou encore des jardins expérimentaux comme un jardin*

*tout près de l'A3, sur un ancien parking. C'est aussi un vrai défi en termes de production, évidemment pas en pleine terre.*

*Ce sont beaucoup d'initiatives et de nombreux acteurs impliqués. Évidemment, il y a les villes, mais aussi des associations, des écoles, des bailleurs sociaux ; donc des acteurs extrêmement différents et une demande sociale, un désir de ville fertile qui s'est clairement exprimé dans la Convention citoyenne locale pour le Climat et la Biodiversité où est apparu un intérêt des citoyens qui étaient participants, mais aussi plus largement des habitants pour la ville fertile et la production agricole en ville.*

*Un désir d'un côté et, de l'autre côté, beaucoup d'enjeux positifs autour de l'agriculture urbaine, très nombreux. Un enjeu évidemment de renaturation de la ville puisque l'objectif est aussi de participer modestement avec cette charte à l'objectif d'Est Ensemble qui est de parvenir à 10 m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant. Cet objectif est extrêmement ambitieux puisque nous sommes aujourd'hui à 6 m<sup>2</sup> par habitant sur le territoire d'Est Ensemble.*

*L'objectif est aussi dans cette renaturation de maintenir le lien avec le passé maraîcher du territoire d'Est Ensemble et évidemment de Bagnolet.*

*Il y a aussi un enjeu d'éducation, d'inclusion sociale, de participation puisque l'agriculture urbaine ce sont souvent des projets qui intéressent quel que soit l'âge, le genre et qui sont même trans-classes, donc qui ont un intérêt dans la cohésion sociale et l'éducation des enfants.*

*Il y a évidemment un enjeu économique, un enjeu de production qui a été évoqué tout à l'heure même si évidemment il ne faut pas trop attendre en termes vivriers de ce qui pourrait être produit sur le territoire. On a à Est Ensemble 527 hectares de projets d'agriculture urbaine et il en faudrait plus de 500 000 si l'on voulait nourrir le territoire.*

*Il s'agit d'expérimenter et il s'agit de garder le lien en créant des emplois, en proposant des formations de reconversion avec des territoires agricoles qui sont aussi aujourd'hui ceux qui nous nourrissent.*

*À partir de ce constat assez positif autour de l'agriculture urbaine, il est apparu l'idée de faire ensemble, les 9 villes, sans pour autant que l'agriculture urbaine soit une compétence d'Est Ensemble, d'où l'idée d'un travail commun et d'une charte que vous avez en pièce jointe.*

*Dans cette charte, il y a l'idée de l'engagement partagé. C'est la partie que vous avez, je ne vais pas faire le détail, avec trois axes :*

- Animer et faire rayonner l'agriculture urbaine,*
- Multiplier et pérenniser la présence d'une agriculture urbaine et écologique sur le territoire,*
- Soutenir une économie sociale agricole et alimentaire.*

*Ce sont les trois axes avec neuf engagements. Une annexe n'a pas été jointe, elle concerne un cahier pratique avec 18 fiches qui sont aussi des fiches ressources pour les acteurs et les associations. Cela peut être comment trouver des financements, comment trouver des partenaires, comment faire face aux problèmes (les deux problèmes principaux étant évidemment la pollution des sols et la rareté du foncier), un annuaire, la question de la gestion de l'eau ; différents éléments qui sont plutôt des fiches pratiques.*

*L'objectif était vraiment de partager des connaissances et de faire de cette charte une ressource qui puisse ensuite être une ressource vivante alimentée régulièrement et qui puisse servir à tous les acteurs du territoire.*

*Quelles suites à cette charte ?*

*Dans l'avenir immédiat, il y aura un événement de signature avec les 9 villes, d'où l'intérêt d'en parler aujourd'hui et de le voter, je l'espère. Le 24 avril, sur le site du Mur à fleurs à Montreuil, un très bon site qui répond justement à la question de la pollution des sols, il y a une production de fleurs avec des objectifs d'inclusion sociale, de réinsertion et la création*

*d'une AMAP de fleurs. Il y aura des ateliers et un événement de signature à la fin de la journée.*

*La deuxième chose est la diffusion de la charte qui devrait être mise en ligne sur le site d'Est Ensemble, mais avec tous les diagnostics et tous les éléments pour partager tout ce qui a constitué l'élaboration de cette charte, en particulier les cartes, etc.*

*Il existe un engagement de continuer la collaboration des acteurs avec chaque année au moins une rencontre entre tous les acteurs et la participation à des événements nationaux. J'ai vu que Bagnolet s'engageait à participer aux 48 heures de l'agriculture urbaine, qui cette année sont en fait plus que 48 heures puisque ce sont trois jours de mémoire fin mai : 24, 25 et 26 mai.*

*Voilà quelques éléments sur cette charte que je vous demande d'adopter, merci.*

*Tony DI MARTINO : Merci, Anne.*

*Monsieur Vionnet.*

*Pierre VIONNET : Nous nous félicitons qu'Est Ensemble ait initié cette charte. Dans les circonstances actuelles, il est inutile de dire à quel point les sujets de l'agriculture sont des sujets fondamentaux, notamment pour l'alimentation dont on a parlé tout à l'heure.*

*Évidemment, en termes d'agriculture, il y a déjà un sujet (d'ailleurs on doit parler tout à l'heure du Schéma directeur de la Région Ile-de-France) de préservation des dernières terres agricoles. Je pense que l'on a été un certain nombre à partager des positions, notamment sur le Triangle de Gonesse.*

*Il existe un enjeu d'agriculture urbaine parce que je pense qu'effectivement l'agriculture urbaine n'est pas un élément anecdotique. Certains pays mènent des expériences très significatives, qui aboutissent à des capacités de production non négligeables. C'est un sujet de mobilisation important pour nos collectivités.*

*Sur le contenu plus précis, j'ai lu dans les éléments de début de la charte qu'il était mentionné qu'Est Ensemble avait la chance d'avoir cinq pionniers de l'agriculture urbaine, parmi lesquels Sors de Terre. On ne va pas relancer le débat que l'on a eu de nombreuses fois en Conseil municipal, mais aujourd'hui il ne reste de cette bergerie qu'un petit roton. Les bêtes sont parties fort loin. C'est un exemple d'agriculture urbaine qui s'est plus que fortement affaibli – et j'utilise des termes faibles.*

*Ensuite, je note aussi qu'il est écrit qu'il y a trois sites structurants sur Est Ensemble. Malheureusement, il n'y en a pas à Bagnolet.*

*À Bagnolet, j'ai entendu les initiatives qui ont été présentées, mais il y a sans doute des choses pour aller plus loin. On a quand même une ville qui a une histoire assez forte en la matière. Les pêches sont bien connues, même si elles ont disparu du logo. Il y avait aussi beaucoup de vignes sur notre territoire. Le bâti de Bagnolet porte d'ailleurs trace de ses origines rurales et agricoles, notamment rue Sadi-Carnot beaucoup de bâtiments (même si un certain nombre ont été abîmés) portent cette histoire.*

*On a aussi un certain nombre d'initiatives bien vivantes, notamment par exemple un peu de production de miel dans cette commune, portée par un certain nombre d'associations.*

*Cette charte est tout à fait positive et nous la voterons sans aucune hésitation, mais comme j'ai eu l'occasion de le dire en commission n°2 il y a pas mal de boulot à faire pour qu'il y ait davantage de déclinaisons à Bagnolet.*

*Tony DI MARTINO : D'autres remarques ?*

*Je ne vais pas revenir sur le travail avec Gilles Amar. Aujourd'hui il est sur son site provisoire qui sera peut-être son site définitif, si j'en crois les échanges que j'ai pu avoir avec*

lui récemment. En tout état de cause, après la livraison de l'école on aura à nouveau une grande bergerie et de beaux espaces à proposer à la population. Les partenariats avec lui se poursuivent.

Je peux comprendre votre regret, mais en définitive vous verrez que l'on aura à la fois une belle école, un beau centre de loisirs, une belle crèche et une belle bergerie avec laquelle on développe des partenariats. Cela va continuer et cela va s'amplifier.

*Pierre VIONNET* : Mon regret est fondé sur des éléments factuels. Ce sera demain beaucoup plus petit que ce n'était dans le passé.

Je ne reviens pas sur la destruction de biodiversité qui a été faite, mais les bêtes ont dû partir en province et ne sont plus là. Factuellement, on a quelque chose qui est très dégradé et qui aura demain moins d'ampleur que ce qui s'était constitué.

*Tony DI MARTINO* : Vous verrez que l'on aura de beaux équipements publics que nous n'avons pas aujourd'hui et que l'on aura une belle bergerie. On peut avoir des débats sans cesse, mais aujourd'hui l'association Sors de Terre, contrairement à ce que vous et d'autres avez pu dire, est bel et bien là. Elle est restée à Bagnolet, elle n'est pas partie ailleurs comme vous avez pu l'affirmer. Elle compte rester à Bagnolet et nous comptons l'accompagner, tout simplement.

*Anne de RUGY*.

*Anne DE RUGY* : Tout d'abord, c'est vrai qu'il reste beaucoup à faire. Il existe beaucoup de possibilités, mais il n'y a pas beaucoup de foncier. À Bagnolet, il y a très peu de foncier. Il y a un petit peu de foncier repéré sur Est Ensemble à Bobigny, mais globalement les terres agricoles ont été réduites à peau de chagrin.

L'enjeu pour la bergerie est un enjeu qui figure dans la charte, c'est de la pérenniser. Beaucoup de projets d'agriculture urbaine sont des projets qui sont des occupations provisoires. Là, il y a un enjeu de pérennité. Je ne pense pas que ce soit moins, 1 500 m<sup>2</sup> pour la bergerie et 1 5000 m<sup>2</sup> qui pourront être de l'agriculture urbaine, puisque cela peut aussi être des jardins fruitiers. Cela fait 3 000 m<sup>2</sup> – et ce n'est pas rien – accessibles à la population.

Certes, actuellement c'est réduit, mais ce n'est pas l'objectif. L'objectif, c'est la pérennisation.

Ensuite, j'ai l'impression que c'est assez uniforme à Est Ensemble. Chaque ville a ses particularités. Il y a le Lab3S à Bondy. On a fait une visite des élus d'Est Ensemble d'On Sème Tous, AJDB et des 4 Saisons, cette visite a été très appréciée. On a là une association du territoire, qui vient vraiment du territoire et qui s'est formée en agriculture urbaine d'une manière vraiment exemplaire.

*Tony DI MARTINO* : Merci.

Je vous propose de passer aux voix.

(Il est procédé au vote.)

C'est approuvé.

Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE

**Article 1 : d'approuver** la charte de l'agriculture urbaine.

**Article 2 : d'autoriser** les termes et les objectifs de la charte de l'agriculture urbaine.

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la Charte de l'agriculture urbaine.

**DEL240307 21 Avenants aux conventions d'objectifs et de financements pour la Halte Jeu la coccinelle et les multi-accueils des rues Désiré Vienot, Lénine et Nemo**

Sur le rapport de Zohra KEHLI, Conseiller.e Municipale.e, au nom de la Commission Citoyenneté et Solidarités

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Délibération suivante, avenants aux conventions d'objectifs et de financement pour la halte jeu La Coccinelle et les multi-accueils Vienot, Lénine et Nemo.*

*Y a-t-il des remarques ou des observations ?*

*Pas de remarque, pas d'observation.*

*(Il est procédé au vote.)*

*C'est approuvé.*

Le Conseil Municipal **décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1 : d'approuver** les avenants aux conventions d'objectifs et de financements précisant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la Prestation de Service Unique pour la halte jeux la coccinelle, les multi-accueils rue Vienot et rue Lénine et la crèche collective et familiale Nemo.

**Article 2 : d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants aux conventions d'objectifs et de financements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027.

**DEL240307 22 Vœu du conseil municipal en faveur du prolongement de la ligne 3 du métro par les quartiers Malassis et Plateau**

Sur le rapport de Cédric PAPE, Adjoint.e au Maire, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux, de la Commission Attractivité, Aménagement du Territoire et du Cadre de vie et de la Commission Citoyenneté et Solidarités

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Rapport 22, vœu du Conseil municipal concernant le prolongement de la ligne 3.*

*Cédric Pape.*

*Cédric PAPE : Merci, Monsieur le Maire.*

*Lors du précédent Conseil municipal, nous avons parlé de l'avenir de Bagnoleet avec l'un des plus grands projets écologiques de l'est parisien, la requalification du pôle Gallieni qui envisage pour rappel l'enfouissement de l'échangeur, de réparer les connexions Bagnoleet sud - Bagnoleet nord et de réparer les connexions Bagnoleet - Paris.*

*Je rappelle que ce projet a été voté à l'unanimité du Conseil municipal et que c'est un projet porté par Est Ensemble, Paris et la Métropole.*

*À travers ce vœu aujourd'hui présenté, nous allons de nouveau parler de l'avenir de Bagnoleet et des connexions, démontrant ainsi l'engagement de cette majorité municipale à améliorer la qualité de vie des Bagnoleetaises et des Bagnoleetais.*

*Aujourd'hui, il s'agit d'émettre un avis sur le prolongement de la ligne 3 du métro.*

*Dans un souci de connexion aux autres villes, afin d'améliorer l'efficacité du réseau de transports, le Conseil régional a envisagé ce prolongement de la ligne 3 du métro (ce qui est une très bonne nouvelle), mais dans son premier projet vers le sud, vers Montreuil.*

*La majorité municipale, en accord avec Est Ensemble, souhaite proposer un tracé alternatif : un tracé vers le nord, vers Romainville et toujours Montreuil, surtout dans le souci d'apporter – et c'est une grande nouvelle – le métro pour les quartiers du Plateau et des Malassis.*

*Tony DI MARTINO : Des remarques ? Des observations ?*

*Madame Félix.*

*Édith FÉLIX : Merci.*

*On l'a déjà maintes fois évoqué, les transports en commun sont dominants parmi les modes de transport des usagers bagnoleetais. Par ce projet de vœu, la Ville de Bagnoleet insiste sur le caractère stratégique de ce mode de transport pour notre territoire.*

*À Bagnoleet, trois lignes de métro permettent aux Bagnoleetais et aux Bagnoleetaises de relier la capitale et le réseau ferré : la ligne 3, la ligne 9 et la ligne 11, mais seule la ligne 3 possède une station sur le territoire de la commune. Pour les autres, il faut marcher jusqu'à 25 minutes et c'est beaucoup trop long pour un trajet quotidien domicile-travail, par exemple.*

*Si la ligne devait être prolongée comme il l'est prévu dans le Schéma directeur de la Région Ile-de-France, le SDRIF-E, il est naturel que la Ville souhaite que les stations créées le soient au sein du périmètre de la ville.*

*Ce disant, on pourrait croire que les Bagnoleetais veulent simplement profiter du prolongement plus que les autres, tirer la couverture à soi. Non, des analyses objectives menées par Est Ensemble plaident en effet pour un rééquilibrage en faveur des Bagnoleetaises et des Bagnoleetais.*

*À horizon 2030, après le prolongement de ligne 11 du métro et de la ligne du tram T1, Bagnoleet sera la ville d'Est Ensemble la moins bien desservie par les transports ferrés rapides, avec seulement 25 % de son territoire à moins de 10 minutes d'une station de métro ou de tram, alors que cette couverture sera de l'ordre de 50 % pour les autres villes.*

*J'apprécie par ailleurs de travailler au groupe de travail Mobilité d'Est Ensemble où les études sont partagées, élaborées et discutées. Ce projet de vœu reprend justement des propositions développées dans le document de réaction de l'EPT Est Ensemble à l'avant-projet du SDRIF-E dans sa rédaction d'avril 2023, document qui a été approuvé par le Conseil de Territoire du 23 novembre.*

*Il y est en effet proposé que le tracé devrait désenclaver les quartiers les plus éloignés des stations de transport, donc le quartier des Malassis et le quartier du Plateau, tout en proposant un maillage avec les prolongements de la ligne de métro 11 et celle du tram T1.*

*Ce sont des positions que j'ai défendues au sein des groupes de travail Mobilité d'Est Ensemble et je suis gré aux élus et à l'administration d'avoir su accompagner collectivement et porter ce travail.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Anne DE RUGY : Je vais intervenir pour le groupe « Bagnolet en Commun » pour dire que nous voterons ce vœu.*

*Nous sommes très contents de voir que la question du prolongement de la ligne 3 qui a été enterrée durant de nombreuses années réapparaît et que ce prolongement soit de nouveau évoqué dans le SDRIF.*

*En effet, alors que beaucoup de lignes de métro se prolongent dans les villes de banlieue, la ligne 3 reste celle qui reste aux portes de Paris, puisque Gallieni est juste aux portes de l'autre côté.*

*Cette situation a pour conséquence que de nombreux quartiers de Bagnolet, comme l'a dit Édith Félix, sont considérés comme enclavés, c'est-à-dire à plus de 10 minutes d'un transport ferré dit lourd (métro ou train).*

*Or, cela a des conséquences importantes et entraîne des enjeux importants : un enjeu social puisqu'évidemment cela allonge beaucoup les trajets domicile-travail quand ils sont faits en transports en commun et un enjeu écologique puisque cet éloignement du transport ferré, en allongeant les distances, rend certains trajets automobiles nécessaires et rend la possession d'une automobile nécessaire.*

*C'est assez mécanique : plus un quartier est éloigné plus il y aura de véhicules, notamment de véhicules qui ne correspondent pas aux normes de la ZFE, d'où l'enjeu important de cette prolongation.*

*Il nous semble que la proposition d'Est Ensemble qui vise un rallongement de la ligne assez modeste, puisqu'il s'agit d'aller récupérer de Gallieni la station Hôpital de Montreuil dans le prolongement de la ligne 11, est un prolongement qui permet aussi de croiser le prolongement de la ligne T1 qui arrive de Noisy et cela permettra aux Bagnoletais d'avoir une correspondance vers la ligne E, la future ligne 15 qui sera la grande rocade, ce qui permet de rétrécir énormément les temps de trajet de banlieue à banlieue.*

*Cela nous semble être un itinéraire pertinent et c'est pourquoi cette fois nous dirons : prolongeons cette ligne, nos enfants nous remercieront.*

*Tony DI MARTINO : Monsieur Vionnet.*

*Pierre VIONNET : Nous avons déposé un amendement, je ne sais pas si je parle simultanément des deux.*

*On partage tous la conviction que Bagnolet a besoin d'amélioration des transports en commun, mais aussi d'amélioration d'accès piétons et vélos.*

*Comme l'a rappelé Édith, alors qu'il y a quelques décennies en situation relative Bagnolet était sans doute l'une des villes les mieux desservies d'Est Ensemble (ce n'était pas nécessairement très positif, c'est parce que beaucoup d'autres l'étaient beaucoup moins bien), il est vrai que ces dernières années le renforcement du maillage en tramway et le projet du Grand Paris Express ont – et c'est heureux pour nos voisins – bien amélioré l'accessibilité en transports en commun de villes voisines. Bagnolet est restée dans une situation à peu près constante.*

*De la même façon que la desserte en transports en commun ne s'est pas développée sur notre ville alors qu'elle est celle qui a la plus longue façade (ce n'est pas la plus grande commune*

de banlieue) sur le périphérique parisien, donc contiguë à Paris, elle n'a de lien avec Paris que par deux portes que nous connaissons tous, les portes de Montreuil et de Bagnolet, dont il est inutile de dire l'engorgement routier, la pollution et les difficultés à les franchir.

Il nous semble qu'en même temps que le soutien aux transports en commun, il faut aussi soutenir le développement de nouveaux accès piétons et vélos franchissant le boulevard périphérique. D'ailleurs le SDRIF, dans ses premières pages (je l'ai encore consulté tout à l'heure parce qu'il y avait la permanence du commissaire enquêteur du Schéma directeur de la Région Ile-de-France ici même en mairie de Bagnolet), insiste sur l'enjeu à la fois de poursuivre le développement des transports en commun et de franchir les infrastructures.

Quand je parle d'accès piétons et vélos, je parle d'un sujet que l'on a déjà évoqué, à savoir un projet de passerelle à l'exact mi-chemin entre les portes de Bagnolet et de Montreuil. Il existe des éléments techniques sur lesquels on pourrait échanger.

J'ai récupéré via mes amis parisiens l'avis que vous avez remis sur le PLU de Paris et j'avoue que j'ai été quand même stupéfait à sa lecture. Je mesure mes mots. Je trouve que, dans la situation qui est celle de notre ville, une ville où beaucoup de gens vont travailler à Paris, où beaucoup de gens vont prendre les transports en commun parisiens, notamment au boulevard des Maréchaux (je connais beaucoup de gens qui vont prendre le tramway sur les Maréchaux), on a des conditions d'accès très mauvaises, et ce pour longtemps puisque la restructuration des portes prendra du temps.

Je trouve absolument – et je mesure mes mots – scandaleux qu'un maire d'une commune de banlieue s'oppose à un franchissement du périphérique porté par la grosse ville voisine, Paris, et donc à une amélioration de la desserte de la ville, de son accès en liaisons douces (à vélo, à pied, etc.).

Comme il y a des éléments récents, je suis au regret de dire qu'il y a eu des mensonges de dits dans ce Conseil municipal, notamment par M. Pape. Je me souviens qu'en réponse à une intervention que j'ai faite il y a quelque temps, il m'a dit que c'était un très, très vieux projet, qu'il ne savait même plus où il était.

Je vois qu'il hoche positivement de la tête.

Or, l'Autorité environnementale, une brochette de très hauts fonctionnaires de l'État, qui est une autorité administrative indépendante de l'État, l'Autorité environnementale écrit dans un rapport qui n'est pas vieux, qui a un mois voire trois semaines, que : « Le scénario retenu par la Ville de Paris en 2018 (2018, ce n'est pas le siècle dernier, ce n'est pas si vieux que cela) comprenait un projet de passerelle piétonne sur un axe est-ouest au départ de la rue Serpollet, franchissant le boulevard périphérique pour établir une relation directe avec Bagnolet. »

Il y a beaucoup d'avis de villes voisines, j'en ai lu un certain nombre. Beaucoup de villes voisines ont remis des avis assez développés sur le PLU bioclimatique de Paris, ce qui est assez normal. Évidemment, ce que décide Paris a des impacts sur ces villes voisines.

Votre avis est très succinct et il est quasiment uniquement concentré sur ce point. Je vous cite : « Au regard des projets de construction en prévision dans ce secteur, notamment sur les terrains qui seraient concernés par le prolongement de la rue Serpollet, je vous informe que ce projet ne pourra pas être réalisable. »

Vous écrivez clairement, cela a au moins le mérite de la franchise, que c'est parce que vous avez donné votre imprimatur à un projet immobilier dont on connaît la teneur, une espèce de monstrueux centre...

Tony DI MARTINO : Purgé de tous recours, y compris de celui de France Nature Environnement qui a jugé utile d'aller au tribunal administratif et qui a été débouté.

*Pierre VIONNET : Qui n'a pas été débouté, d'ailleurs. Connaissant France Nature Environnement...*

*Tony DI MARTINO : Cela ne m'a pas échappé.*

*Pierre VIONNET : Ils m'en ont tenu au courant.*

*Tony DI MARTINO : Ils n'ont pas jugé utile de compléter leur requête.*

*Pierre VIONNET : Il y a eu visiblement un problème dans le dépôt de leur requête.*

*Tony DI MARTINO : Ce n'est pas vrai.*

*Cédric PAPE : Qui ment, là ?*

*Tony DI MARTINO : Donc purgé de tous recours.*

*Pierre VIONNET : Ce recours n'a effectivement pas abouti.*

*Tony DI MARTINO : Recours qui s'appuyait justement sur la nécessité d'avoir une passerelle. Votre argument était dans le recours déposé par France Nature Environnement.*

*Pierre VIONNET : Vous m'interrompez de nouveau.*

*Si l'on dit les choses très précisément (je ne voulais pas nécessairement le dire), France Nature Environnement n'a pas du tout été débouté sur le fond.*

*Je ne voulais pas nécessairement en parler parce que France Nature Environnement, sur cette affaire...*

*(Intervention hors micro.)*

*Si vous me laissez parler ?*

*J'en parle parce que France Nature Environnement n'est pas très fier de lui. Il se trouve que le dépôt du recours s'est fait par mail et qu'il y a eu une histoire avec le récépissé dans les Spams.*

*(Intervention hors micro.)*

*Il y a eu un raté et cette affaire n'a pas été jugée sur le fond.*

*Justement, parlons du fond.*

*Tony DI MARTINO : La prochaine fois, faites le recours vous-même. Ayez ce courage, assumez. Faites le recours vous-même.*

*Plutôt que de dire que France Nature Environnement n'est pas très fier de la manière dont ils ont procédé, leur truc s'est transformé dans un Spam, Monsieur Vionnet, vous êtes élu, vous avez un intérêt à agir, saisissez le TA.*

*Pierre VIONNET : J'aurais pu tout à fait le faire. Puisqu'on se parle avec France Nature Environnement, à partir du moment où une organisation comme la leur a toute légitimité pour le faire, il ne m'avait pas semblé nécessaire d'ajouter. D'autres associations pouvaient être intéressées à faire des recours.*

*Les choses sont ce qu'elles sont. Il n'empêche que le fond du sujet demeure le même. Vous vous opposez pour une raison de projet immobilier à un projet de passerelle dont les habitants de Bagnolet bénéficieraient d'ailleurs beaucoup plus que les Parisiens.*

*Tony DI MARTINO : La passerelle Lucien Lambeau, on en fait quoi ?*

*Pierre VIONNET : D'une part, cette passerelle est quand même dans un état pas très brillant. D'autre part, elle n'est absolument pas située...*

*Là, on est sur un projet... D'ailleurs, ce n'est pas par hasard, ce n'est pas moi qui ai inventé...*

*Si vous me laissez...*

*1, vous m'interrompez !*

*Cédric PAPE : Arrêtez de vous énerver, Monsieur.*

*Pierre VIONNET : Je ne m'énerve pas du tout.*

*2, vous m'interrompez sans cesse et même quand vous me renvoyez une question vous ne me laissez pas répondre à votre propre question ! Vous m'interrompez dans la réponse à votre propre question !*

*Je ne m'énerve pas du tout.*

*Tony DI MARTINO : Vous faites un cavalier.*

*Pierre VIONNET : Je suis très calme. Vous passez votre temps à m'interrompre et je continue à essayer de prendre la parole de manière sereine.*

*(Intervention hors micro.)*

*Nous avons dit clairement...*

*Cédric PAPE : Les Bagnoletais n'attendent pas une passerelle, ils attendent un métro.*

*Pierre VIONNET : Je pense qu'ils attendent les deux. Justement...*

*Si vous me laissez finir ma phrase, cela ira mieux.*

*Évidemment, il faut à la fois développer les transports en commun et développer les continuités piétonnes et cyclables. Nous sommes à 100 % pour la proposition formulée par Est Ensemble, travaillée par Est Ensemble et qui figure d'ailleurs dans l'avis...*

*Cédric PAPE : Et Bagnolet.*

*Pierre VIONNET : Continuez à m'interrompre.*

*Ce que j'ai lu, c'est l'avis qui est dans le dossier officiel. À ce jour, dans le dossier officiel, il y a un avis d'Est Ensemble et c'est celui que j'ai lu. Nous le partageons évidemment totalement.*

*Après, je reviendrai à la passerelle.*

*C'est une bonne nouvelle puisque, jusqu'à une date récente, le prolongement de la ligne 3 du métro n'était absolument pas à l'ordre du jour, alors que certains prolongements sont de très longue date dans les documents. Je me souviens que, quand j'ai travaillé à Aubervilliers, on travaillait sur un prolongement de la ligne 12 qui maintenant se fait et qui était inscrit depuis 1936, malheureusement.*

*Y compris dans le passé, des réflexions sont inabouties, mais elles relevaient aussi du fait qu'à l'époque le prolongement de la ligne 3 était totalement fermé. Vous le savez bien, puisque c'est une nouvelle très récente qu'il apparaisse dans le schéma directeur.*

*Des années, il y a eu des projets par exemple de téléphériques et c'est parce qu'à l'époque les autorités responsables des transports disaient qu'un prolongement de la ligne 3 était impossible et ne serait jamais fait. C'est une bonne nouvelle qu'il soit aujourd'hui possible et, évidemment, trois quartiers de Bagnole appartiennent aux parties hautes de Bagnole : La Noue, Les Malassis et Le Plateau. Ils sont particulièrement mal desservis, donc évidemment que nous adhérons totalement à cette proposition que le prolongement de la ligne 3 du métro passe par là.*

*Cela, j'avais commencé à le dire au tout début.*

*Cependant, nous considérons qu'il faut faire en même temps les améliorations de transports en commun, qui malheureusement sont d'ailleurs dans une temporalité très longue, et des améliorations qui peuvent être à plus court terme de liaisons piétonnes et vélos.*

*Nous avons certes déjà parlé de cette affaire de passerelle, mais il y a quand même deux éléments nouveaux, sinon nous n'en aurions pas reparlé ce soir. C'est d'une part le fait que l'Autorité environnementale, comme je l'ai citée tout à l'heure, dans un rapport très récent – et ce n'est pas une phrase noyée au milieu d'un texte puisque c'est dit dans sa synthèse et dans son introduction – fait cinq préconisations à la Ville de Paris, parmi lesquelles celle de rouvrir le dossier de la passerelle.*

*Je sais d'ailleurs pour en avoir échangé, pas dimanche dernier mais l'avant-dernier, avec des élus du XXe arrondissement que les élus écologistes du XXe sont tout à fait mobilisés sur la question. J'ai d'ailleurs aussi des envois de textes d'élus écologistes parisiens qui suivent cette question.*

*D'une part il y a cet avis de l'Autorité environnementale et, d'autre part, il y a le projet de PLU bioclimatique de Paris où, bien que vous vous soyez déjà opposés à ce projet, la Ville de Paris maintient la phrase à laquelle vous vous opposez disant qu'il faut étudier cette passerelle dans le prolongement de la rue Serpollet.*

*Nous pensons que ce n'est pas l'un ou l'autre, mais les transports en commun et les liaisons piétonnes et cyclables.*

*D'ailleurs, pour finir, l'avis d'Est Ensemble qui est transmis au Schéma directeur est un avis qui, selon ce que j'ai noté, mentionne quatre points principaux. Les autres points concernent aussi Bagnole puisqu'il y a les questions de densification, d'artificialisation ainsi que les questions de continuité entre les espaces verts parisiens et les espaces verts de Seine-Saint-Denis, notamment le parc départemental, ainsi que le prolongement de la ligne 3.*

*Tony DI MARTINO : La Ville de Paris a un avis, elle a le droit d'avoir un avis, mais je ne suis pas un béni-oui-oui.*

*Lorsque l'ancienne maire du XXe arrondissement de Paris qui était à l'époque socialiste, devenue macroniste, voulait ouvrir une liaison justement au niveau de cette passerelle pour y déverser les bus parisiens, en oubliant – et vous pourrez demander à un certain nombre*

*d'élus qui sont à Est Ensemble, qui ont encore le souvenir de cette réunion avec l'élue en question – que la passerelle arrivait sur le territoire de Bagnolet et qu'il fallait un peu nous concerter, nous solliciter et nous demander l'autorisation. On était en 2017, 2018, 2019. Heureusement qu'on lui a dit non.*

*Je peux comprendre qu'il y ait un sujet de franchissement, mais alors pourquoi la Ville de Paris ne s'occupe-t-elle pas de la passerelle Lucien Lambeau ? Pourquoi on continue à parler de celle-là ?*

*C'est basique, une passerelle existe, ils la rénovent, ils la font fonctionner, ils investissent.*

*À l'époque, la même maire du XXe arrondissement, alors que nous étions confrontés aux marchands à la sauvette en 2014-2015, a décidé sans nous demander notre avis de fermer la passerelle avec la Préfecture de Police. Les vendeurs à la sauvette contournaient et arrivaient chez nous. Elle ne nous avait pas non plus demandé l'autorisation.*

*S'il faut se faire respecter, on essaie de se faire respecter. On n'est pas la Ville de Paris, cela ne m'a pas échappé. Je ne suis ni Emmanuel Grégoire ni Anne Hidalgo et tant mieux pour moi, mais on essaie de travailler avec l'un et avec l'autre pour faire avancer les projets de la Ville, tout simplement.*

*Franchement, que vous souhaitiez avancer sur les sujets qui vous tiennent à cœur, je peux le comprendre, mais le sujet est le prolongement de la ligne 3 du métro.*

*Déposer un amendement là-dessus, aller sur des polémiques qui ne servent à rien, expliquer que vous étiez au courant du recours de France Nature Environnement, mais qu'il est tombé dans les Spams...*

*À un moment donné, il faut assumer. Vous êtes élu, assumez.*

*Là, on débat du métro et de son prolongement. Est-ce que, oui ou non, on avance là-dessus ?*  
Cédric Pape.

*Cédric PAPE : Entièrement d'accord, cela ne vous surprendra pas.*

*Là où je mets en garde l'opposition, c'est que malgré votre tract Monsieur Vionnet, lors du dernier Conseil municipal, vous avez changé d'avis et vous avez décidé de soutenir la requalification de l'échangeur, alors que sur le tract vous disiez que c'était une foutaise. Nous sommes bien d'accord ? C'est bien, vous avez changé d'avis, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.*

*Pierre VIONNET : Je vous répondrai.*

*Cédric PAPE : 2 secondes, parce que vous nous avez fait la morale sur le fait que l'on n'a pas le droit de vous couper.*

*Pierre VIONNET : Justement, je ne vous interromps pas.*

*Cédric PAPE : À la fois, vous parlez 20 minutes. Je serai beaucoup plus court. Vous êtes dans des vraies tirades, il faut supporter la logorrhée.*

*Je vais être un peu taquin et un peu dur – et là je m'adresse à toute l'opposition : oui, vous avez, notamment vous Monsieur Vionnet, changé d'avis entre votre tract où il y a des choses écrites et votre vote final. C'est encore une fois une très grande preuve de courage et de cohérence.*

*Là, vous êtes dans la même situation. Il n'y a aucun rapport entre la passerelle et le prolongement de la ligne 3 du métro. Il y a parmi vous des gens qui habitent Les Malassis et qui habitent Le Plateau. Je vous invite sérieusement à faire attention à la politique*

*politicienne en essayant de mélanger cette passerelle qui n'existe pas et qui n'existera jamais parce que le terrain est privé, parce que comme l'a dit M. le Maire tout à l'heure si vous n'étiez pas au courant, on vous donne l'information, les recours ont été totalement rejetés.*

*On voit bien d'ailleurs – et je trouve cela assez amusant – que vous êtes sacrément au courant, Monsieur Vionnet, beaucoup plus que nous en tout cas sur le déroulé du recours. C'est à se demander si vous n'étiez pas vous-même derrière l'écran à ce moment-là.*

*Ce que je vois surtout, c'est que vous n'aimez pas Bagnole, vous n'aimez pas cette ville. Sur un sujet aussi important et aussi simple, qui est tout simplement le prolongement de la ligne 3 du métro, il suffit de voter oui, banco, on y va. On ne va pas polémiquer en ajoutant une histoire de passerelle.*

*Ce vœu aurait dû être voté en 2 minutes top chrono.*

*Pierre VIONNET : Si je peux répondre ?*

*Tony DI MARTINO : Mona.*

*Mona BELLIL : Faites le deuil, respectez l'autorité de la chose jugée, respectez les collègues qui sont à côté de vous. On n'est pas le cul-de-sac de la Ville de Paris. On parle de la ligne 3 et du désenclavement des quartiers du Plateau et des Malassis. C'est notre priorité et je m'arrêtais là-dessus.*

*Anne DE RUGY : Il y a deux choses : d'une part le vœu qui est clair et qui porte sur l'itinéraire du futur prolongement de la ligne 3. Ce vœu ne doit pas être brouillé par une passerelle. Il y aurait d'autres choses certainement à dire sur le SDRIF. Pourquoi ajouter juste cette passerelle ? Nous voterons contre cet amendement.*

*En revanche, nous n'avons pas délaissé cette question de la passerelle en lien avec les écologistes parisiens et nous avons aussi évidemment lu l'avis de l'Autorité environnementale portant sur la ZAC Python Duvernois puisque ce sont nos voisins.*

*Il y a effectivement un point, c'était la recommandation 17 sur 26, il y en avait donc au moins 17, qui porte sur cette passerelle. C'est très intéressant puisque la formulation a été redite : la passerelle part de la rue Serpollet et elle arrive à Bagnole, sans précision des cheminements. On est quand même intéressé et les Parisiens sont tout aussi intéressés de savoir où ils vont atterrir. Effectivement, on atterrit dans un ex-magasin de moquette. C'est effectivement la banlieue vue de Paris.*

*À mon avis, il n'y a pas derrière ce cheminement qui est clairement le cheminement le plus court, c'est-à-dire l'endroit où le périphérique est le plus étroit, il n'y a clairement pas d'étude sur les mobilités et les cheminements des Parisiens et des Bagnoletais.*

*À partir de là, nous proposons deux choses qui ont d'ailleurs été déposées dans l'avis PLU sur l'OAP par les élus écologistes de Paris XXe.*

*La première chose, c'est d'étudier le cheminement de la traversée proposée. En effet, si l'on observe les mobilités entre Paris XXe et Bagnole, il y a bien d'une certaine manière un besoin de cheminements facilités, d'une part de Bagnole vers le tramway et plus largement vers Paris, par exemple pour les trajets domicile-travail, et d'autre part de Paris XXe, donc de la ZAC Python Duvernois vers Bagnole puisque il y a à Bagnole un centre commercial, une mosquée et des lignes de bus comme la ligne 351 qui part de Bagnole et qui va vers Roissy, donc qui a un intérêt autant pour le travail que pour le loisir pour les Parisiens du XXe arrondissement. C'est enfin le parc des Guilands. Il y a effectivement des cheminements.*

*Il se trouve que les cheminements existants, pour les pratiquer quasi quotidiennement parce que je suis une piétonne invétérée, sont extrêmement longs. Cela a été conçu pour la voiture*

*et le piéton on le fait monter, descendre, survoler ; tout cela dans un air qui est pollué au-delà des normes de l'OMS et dans un paysage où il n'y a que des bretelles d'autoroute.*

*Effectivement, il peut y avoir un besoin de passerelle qui parte de cette ZAC et qui soit une passerelle qui permette une trajectoire plus directe et donc qui économise des minutes de marche. Elle serait par exemple dans la trajectoire de la rue des Champeaux qui doit être l'une des rues réhabilitées dans l'acte 1 du réaménagement du pôle Bagnolet vers la rue Serpollet, avec des cheminements qui sont à dessiner.*

*De toute façon, on aura un parc, donc on n'est pas bloqué sur la rue Serpollet. On peut imaginer qu'il y ait des détours. Ce cheminement est à étudier parce qu'effectivement une traversée facilitée, mais plus directe...*

*Ce qui a été dessiné comme cela sur un coin de table, dont on a l'impression que cela a été fait au café, rallonge énormément les cheminements piétons. Ce n'est pas du tout raccourcissant. D'ailleurs, on ne sait pas où cela arrive. La preuve que ce n'est pas un besoin de cheminement. Un besoin de cheminement, on sait où cela arrive.*

*C'est donc ce point qui a été défendu par les écologistes de Paris XXe qui ont déposé cet avis et demandé que ce cheminement soit étudié.*

*La deuxième chose – et là on est hors de la ZAC Python Duvernois – on passe à la passerelle Lucien Lambeau qui doit être réhabilitée parce qu'elle est souvent fermée pour des raisons de sécurité, à la fois matérielles et d'usage, et qui a un autre usage parce qu'elle est plus proche de la porte de Montreuil et qu'elle permet des passages, notamment de Bagnolet du quartier des Coutures vers le XXe arrondissement et le tram.*

*Cela aussi, c'est une demande qui a été comprise et ajoutée dans leur contribution par les écologistes du XXe.*

*Oui, il faut continuer à travailler sur le franchissement. Il faut trouver un itinéraire qui soit techniquement faisable, bien sûr, parce qu'il y a quelques contraintes, mais qui soit pertinent pour les piétons. Être pertinent dans cette zone, cela veut dire qu'il raccourcisse les trajectoires piétonnes et si possible qu'il soit un peu joli et un peu mieux, même si pour l'instant il faut se projeter sur 10, 20 ou 30 ans pour avoir un univers que l'on espère un peu plus joyeux pour les piétons à cet endroit de l'échangeur.*

*Merci.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Édith Félix.*

*Édith FÉLIX : Merci.*

*Ce sont effectivement deux sujets : le prolongement du métro et l'amendement que vous proposez concernant la passerelle. Ce sont deux choses différentes.*

*Sur le fond, créer des cheminements pour gommer le mur du périphérique et créer des passages entre la capitale et sa banlieue, c'est un réel enjeu d'aménagement du territoire pour porter une politique d'égalité et de mixité sociale.*

*Aujourd'hui, on veut favoriser les transports en commun et les modes actifs. Lorsque l'on est piétonne ou piéton, lorsque l'on est cycliste, il est plus coûteux en effort de faire un détour. La création d'une nouvelle passerelle à hauteur de la rue Serpollet serait donc bienvenue.*

*En l'occurrence, il existe aujourd'hui le projet immobilier du côté de Bagnolet qui complique la création de cette passerelle. Le projet et la passerelle sont-ils compatibles ? Cela demanderait une modification du permis de construire déjà déposé. Cet peut-être un mal pour un bien parce que cela obligera à être plus ingénieux et peut-être à mieux retravailler les itinéraires, comme le disait Anne de Rugy.*

*Vous montrez là la difficulté de l'urbanisme. Le schéma directeur devrait précéder les projets d'aménagement immobilier, mais les intentions urbanistiques évoluent, les différentes versions du SDRIF sont lentes à évoluer et la pression des projets immobiliers impose une cadence rapide pour l'aménagement des parcelles.*

*On identifie les manques, les angles morts des schémas directeurs initiaux sur le terrain au fil des projets.*

*Je devrais parler aussi du plan local d'urbanisme intercommunal ou des règlements de voirie. De la même façon, on identifie après coup les manques ou les contradictions de la réglementation.*

*Le Graal, ce serait l'aménagement dit sans-regret, celui qui concilie l'ensemble des qualités attendues. Alors, je choisis le terme de qualités, mais on parle plus couramment de services, comme si l'aménagement devait asservir les lieux. Oui, c'est un biais des aménagements humains. On les conçoit pour servir la vie humaine, pour améliorer sa condition. C'est la vision de l'homme qui asservit son environnement, qui l'arraisonne selon Heidegger.*

*Heureusement, la pensée de l'écologie progresse dans la bataille culturelle. On parle maintenant couramment de services écosystémiques, ce qui ouvre une vision moins anthropocentrique.*

*Un aménagement sans-regret signifie nécessairement un aménagement qui est soutenable, qui ne laissera pas un commun négatif (pollution, dépendance à une consommation énergétique incontournable, artificialisation des sols).*

*C'est aussi un aménagement pensé avec le paysage, créateur de lien et de culture humaine ; bref en soi tout un art.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Monsieur Vionnet.*

*Pierre VIONNET : Vous avez eu, ce qui est assez invraisemblable comme phrase, pareil je pense ne m'être jamais permis ce genre de chose, le culot de me dire que je n'aime pas Bagnolet.*

*En fait, ce qui sera retenu par un certain nombre de gens, c'est que ceux qui n'aiment pas Bagnolet sont ceux qui sacrifient une occasion de liaison piétonne et cyclable bénéficiant aux habitants de cette ville parce qu'ils ont validé un projet immobilier, donc de sacrifier cette liaison à un projet immobilier, chacun sera juge de qui aime Bagnolet et qui ne l'aime pas.*

*Si cette passerelle est à cet endroit, ce n'est pas moi qui l'ai inventée. Elle a fait l'objet d'études depuis 20 ans – et ce n'était pas sur un coin de table, les dossiers existent – des services de la Ville de Paris. Comme l'écrit l'Autorité environnementale, elle est dans les différents scénarios d'aménagement, donc elle a été remise sur le métier dans le cadre de la ZAC Python Duvernois.*

*Si elle est pertinente, d'ailleurs Madame de Rugy, tout en faisant beaucoup de circonvolutions, vous l'avez dit à un moment, c'est parce qu'elle est à l'endroit où le périphérique est le plus étroit et où un franchissement est le plus facile à réaliser.*

*Anne DE RUGY : Elle rallonge les trajectoires piétonnes.*

*Pierre VIONNET : Si elle est là, c'est aussi parce que la rue Serpollet amène directement à la station du tram, qu'elle longe un parc et un nouveau complexe nautique, donc elle a cette pertinence.*

*Très bien, chacun sera juge de qui aime Bagnolet quand il l'empêche sciemment pour un projet immobilier.*

*Tony DI MARTINO : Chacun est juge de qui aime Bagnolet, chacun est juge de ce qu'il fait sur les projets immobiliers, chacun est juge de ce que veulent faire certains avenue Gambetta et rue des Lorientes en matière de projet immobilier, si vous voyez ce que je veux dire, Monsieur Vionnet. Ce n'est pas moi qui parle avec Sogeprom dans le cadre d'un projet immobilier avenue Gambetta qui pourrait avoir des répercussions rue des Lorientes.*

*Qui aime Bagnolet et qui n'aime pas Bagnolet ? À un moment donné, cela suffit !*

*Pierre VIONNET : C'est un mensonge, arrêtez de raconter des mensonges. Je ne savais même pas qu'il y avait une histoire avec Sogeprom.*

*Tony DI MARTINO : Cela suffit. Des preuves, on en a sur d'autres secteurs.*

*Pierre VIONNET : Vous racontez des mensonges ! Apportez des preuves, arrêtez de mentir. Je ne sais même pas de quoi vous parlez.*

*Tony DI MARTINO : Il y a cela, il y a Michelet et dès demain des courriers vont partir. Après, vous pourrez me donner des leçons de morale sur qui aime Bagnolet, mais qui discute avec les promoteurs ? Qui favorise quoi ?*

*En tous les cas, ce n'est pas moi qui essaie de vendre ma baraque...*

*Pierre VIONNET : J'essaie de vendre ma baraque ?*

*Tony DI MARTINO : Ce n'est pas moi qui essaie de me positionner vis-à-vis de promoteurs avec mes amis qui président des associations dans le quartier La Dhuy de Bagnolet. Ce n'est pas moi qui fais cela. Ce n'est pas moi qui écris.*

*Puisque vous voulez jouer à cela, demain les courriers vont partir de manière précise et vous en discuterez avec vos amis de la rue Michelet. Après, il y a Gambetta.*

*Je voudrais remercier Merle-Anne qui devait nous quitter et qui patiente.*

*Émilie, un mot, ensuite on passe aux voix. À un moment donné, cela suffit. Les leçons de morale, cela suffit.*

*Pierre VIONNET : Cela suffit surtout vos mensonges. Ma boîte aux lettres est pleine de lettres de promoteurs, mais ce n'est pas moi qui ai donné plusieurs permis à Sogeprom. Ils savent très bien qu'ils sont les bienvenus par Cédric.*

*Tony DI MARTINO : Parlez-en à DAC AUTO.*

*Cédric PAPE : On voit que, tout d'un coup, vous avez compris. Vous aurez des courriers et vous aurez toute l'explication bientôt.*

*En une minute, parce que c'est important de le repréciser pour l'ensemble des élus et pour les citoyens qui peuvent nous écouter, pour le coup vous êtes un expert de l'urbanisme Monsieur Vionnet et vous savez très bien que vous dites n'importe quoi, pour reprendre les propos de M. le Maire.*

*Nous n'autorisons pas un projet d'urbanisme sur l'ancien terrain de Saint-Maclou. Nous n'autorisons strictement rien et vous le savez bien, Monsieur Vionnet. Il y a un PLUI et vous le savez très bien, un promoteur privé est propriétaire du foncier et il dépose un permis. Ce*

*permis est conforme au PLUI ou pas. L'instruction municipale a conclu que le permis était conforme. Après, il y a eu un recours, mais ce recours a été débouté.*

*Aujourd'hui, le propriétaire foncier a respecté le PLUI et il peut mettre en œuvre son permis de construire. Cela s'appelle tout simplement l'État de droit.*

*Émilie Trigo.*

*Émilie TRIGO : En 30 secondes, puisque c'était un vœu qui porte – ou qui portait, je ne sais plus comment il faut le conjuguer – sur le prolongement de la ligne 3, le sujet nous semble ou nous semblait suffisamment important pour ne pas le diluer dans un autre débat.*

*Effectivement, nous semblait puisque c'est ce que l'on a fait en passant plus d'une demi-heure à parler d'une passerelle là où l'on aurait dû parler du métro.*

*Je le redis, les recours formulés auprès du TA sur le projet Européquipements ont tous été déboutés, on ne cherchera donc pas à savoir qui ment dans ce Conseil municipal.*

*Au final, nous aurons donc parlé d'une passerelle qui sera très certainement utile aux Parisiens plutôt que du métro tant attendu par les habitants du Plateau. Là aussi, on ne cherchera pas à savoir qui aime ou qui n'aime pas les Bagnoletaises et les Bagnoletais.*

*Pour ce qui est de notre groupe, on votera pour le vœu, on votera contre votre amendement.*

*Tony DI MARTINO : Je propose de passer aux voix.*

*Qui est pour l'amendement ?*

*(Il est procédé au vote.)*

*L'amendement est rejeté.*

*Qui est pour le vœu ?*

*(Il est procédé au vote.)*

*Le vœu est approuvé.*

**Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE**

**Article 1** : **d'émettre le vœu** que le prolongement de la ligne 3 du métro se dirige vers les quartiers Malassis et Plateau de la commune de Bagnolet afin de rejoindre les futures stations qui seront créées pour le passage du prolongement de la ligne 1 du tramway à Romainville et celles qui seront créées pour le passage du prolongement de la ligne 11 du métro.

**Article 2** : **d'émettre le vœu** que la commune de Bagnolet soit instamment et officiellement consultée sur le projet de prolongement de la ligne 3 du métro.

**Article 3** : **d'émettre le vœu** que la Région Île-de-France déploie une démarche de concertation d'ampleur afin d'offrir localement aux habitants, aux associations et aux acteurs privés des espaces d'expression de leurs opinions quant à ce projet de prolongement selon des modalités préalablement définies avec les collectivités territoriales concernées.

**Article 4** : **de transmettre ce vœu** à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique relative au dossier arrêté de Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E).

**Article 5 : de transmettre ce vœu** à Madame la Présidente de la Région Île-de-France et de l'établissement public à caractère administratif Île-de-France Mobilités, à Monsieur le Président de l'établissement public territorial Est Ensemble et à Messieurs les Maires des communes de Montreuil et de Romainville.

**DEL240307 23 Vœu déposé par le Groupe Ensemble Pour Bagnolet en Soutien à la revendication des enseignants d'un plan d'urgence pour l'école en Seine-Saint-Denis**

Sur le rapport de Mohammed DJENNANE, Conseiller Municipal, au nom de la Commission Finances et Moyens Généraux

**Interventions des élus :**

*Tony DI MARTINO : Solenne Le Bourhis.*

*Mohamed DJENNANE : C'est moi qui prends la parole. Je vais parler de l'école.*

*Le sujet de l'école s'est invité dans le débat public avec la rupture de l'égalité républicaine pour la Seine-Saint-Denis. Le mouvement pour l'éducation en Seine-Saint-Denis est d'une ampleur inégalée depuis bien longtemps.*

*Pour la rentrée prochaine, ce Gouvernement prévoit de mettre à mort le collège unique avec sa réforme du choc des savoirs, une réforme très grave dont le but est le très social et scolaire décomplexer des enfants.*

*Ils organisent un véritable tri des enfants en répartissant les élèves par groupes de niveau au collège : les faibles, les moyens et les forts. À cela s'ajoutent les fermetures de 208 classes en Seine-Saint-Denis dont six à Bagnolet, le retrait de 700 M€ du budget de l'Éducation nationale et 9 000 emplois supprimés.*

*L'école ne réduit plus les inégalités, elle les creuse. C'est une société où seule une élite pourra bénéficier d'un enseignement de qualité. C'est leur projet de société. Pour nos enfants, c'est une école au rabais et une formation à minima pour répondre aux besoins du patronat et pourquoi pas demain de chair à canon pour les guerres qu'ils nous préparent.*

*On sait aussi qu'un élève ayant fait toute sa scolarité dans le département perd en moyenne un an de cours entre la maternelle et le lycée du fait notamment du non-remplacement des enseignants absents.*

*Devant le mépris du Gouvernement, les enseignants, les enseignantes, les parents d'élèves de Seine-Saint-Denis ont engagé un mouvement de grande ampleur depuis le 26 février pour exiger un plan d'urgence pour les écoles nationales et une exigence d'égalité pour la jeunesse de notre département, de notre ville et des moyens pour le service public de l'éducation.*

*Avec eux, dénonçons ce mépris, rejetons-le et soutenons leurs revendications dont la création de 5 000 postes d'enseignants, de 1 200 postes d'AESH, de 650 postes d'AED, de 300 postes d'assistants pédagogiques et de 175 postes de CPE ainsi que l'établissement d'un seuil de 20 élèves par classe maximum.*

*Pour ce qui est des fermetures de classe à Bagnolet, nous devons nous y opposer et défendre leur maintien. Nous ne voulons pas de classes à plus de 30 élèves. Avec les enseignants, les parents d'élèves, nous élus soutenons notre député pour porter la voix de Bagnolet au plus haut niveau pour une école publique de la réussite de tous les élèves et contre la fermeture des classes et la suppression de postes.*

*Nous pouvons réfléchir à un grand rassemblement des Bagnoletais devant l'inspection académique de Bobigny et demander à être reçus en délégation pour déposer le vœu et nos revendications.*

*Soyons nombreux ce samedi à la manifestation que les syndicats enseignants organisent à Bagnolet. Rendez-vous à 11 heures devant la place de la mairie pour leur apporter notre soutien.*

*Merci.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Des remarques, des interventions ?*

*Solenne LE BOURHIS : Si je peux me permettre, ce sera rapide, mais je trouvais important que je puisse prendre la parole sur la lecture de ce vœu.*

*Je vais citer Stéphane Peu lors de son dernier rapport sur le service public en Seine-Saint-Denis. Quand il parle de l'école, il dit qu'elle « ne tient pas sa promesse républicaine, elle ne corrige plus les inégalités de départ, au contraire elle les creuse ».*

*En sixième, les élèves du département sont les moins classés en mathématiques et en français et, alors que les enfants sont en difficulté, ce rapport note qu'il y a trop de contractuels et trop d'enseignants jeunes et inexpérimentés.*

*Aujourd'hui, le Gouvernement répond par une réforme, notamment avec la classe de niveau. Cela ne va faire que renforcer ces inégalités. D'autres réformes encore vont placer la Seine-Saint-Denis parmi les derniers.*

*Il y a beaucoup de choses à faire, il a notamment été proposé de rémunérer des étudiants de la licence jusqu'au master avec un engagement de 10 ans dans le département de la Seine-Saint-Denis. Beaucoup de choses sont faisables et ne sont pas forcément chères, mais encore une fois on est les plus mal dotés.*

*On a tendance à parler des enseignants et des parents d'élèves, mais en fait il s'agit d'une communauté éducative et je voudrais rendre hommage à ces parents d'élèves qui se mobilisent fortement en compagnie des enseignants. On le voit, là ils sont très décidés à aller jusqu'au bout.*

*Je pense que c'est très important – et vraiment j'insiste – que nous élus soyons présents et solidaires avec ce mouvement afin de dénoncer ces inégalités. J'espère que nous serons très présents à la manifestation du samedi 9 mars.*

*Je vous remercie.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Édouard DENOUEL : Un petit mot en complément sur la mobilisation. La demande est celle de justice et d'égalité, donc j'imagine que nous serons nombreuses et nombreux samedi matin.*

*Au final, le triptyque c'est : tri des élèves, marchandisation des savoirs et désengagement de l'État, qui sont finalement une continuité puisque l'on a les groupes de niveau au collège, Parcoursup au lycée et la floraison à un rythme effréné des formations privées dans le supérieur.*

*Un élément quand même sur les fermetures de classe à Bagnolet. On l'a écrit dans notre tribune du mensuel municipal. Il va y en avoir, pas six, mais cinq. Il y a une baisse de la population scolaire, mais c'est trop de toute façon. Il y aura deux ouvertures, pour qu'on ait les éléments précis.*

*Cela n'empêche pas de se mobiliser, cela n'empêche pas d'accompagner la communauté éducative et les parents qui sont les premiers mobilisés puisque, il faut le redire une dernière fois, 700 M€ d'annulation de crédits pour l'éducation c'est gigantesque. C'est à peu près 4 000 postes d'enseignants. On a parlé de tous les postes d'AESH en plus.*

*Samedi, il ne faut pas manquer à l'appel.*

*Tony DI MARTINO : Merci.*

*Jean-Claude Oliva.*

*Jean-Claude OLIVA : Merci pour ce vœu que nous voterons bien entendu.*

*Ce mouvement qui se passe en ce moment est tout à fait primordial pour l'avenir de nos enfants ainsi que pour l'avenir de tous les habitants de la Seine-Saint-Denis. Bien sûr, nous serons à ce rendez-vous demain matin comme nous sommes déjà pleinement dans ce mouvement.*

*Il y a eu une très belle assemblée générale en début de semaine à la salle Pierre et Marie Curie. Il y aura des réunions et je pense qu'il faut encore élargir ce mouvement. Il faut organiser des réunions dans les écoles pour partager les informations, pour partager le débat, notamment avec les parents.*

*Les parents dans les collèges sont quand même assez éloignés. Cela s'appuie surtout sur les profs et les parents des collèges, mais dans les écoles les parents sont plus présents. Il s'agit de multiplier l'information et les débats dans toutes les écoles.*

*Il y a ce rendez-vous demain matin et un autre rendez-vous est prévu la semaine prochaine à l'inspection d'académie qui est départementale. Peut-être est-ce à ce moment-là qu'il faut aller avec les autres à l'inspection d'académie.*

*Je voudrais noter qu'il semble y avoir un premier recul. Ce mouvement est quand même très fort, très suivi en Seine-Saint-Denis et il semble y avoir un premier recul. La ministre de l'Éducation explique maintenant que, finalement, l'histoire des groupes de niveau ne sera plus forcément obligatoire. On voit les discours qui changent et c'est quand même signe de quelque chose.*

*On sait d'ailleurs que, ces histoires de groupes de niveau, l'enseignement privé en était déjà exonéré. Il y avait des négociations entre les directeurs de l'enseignement privé et les ministres de l'Éducation sur le fait de ne pas appliquer cela à l'enseignement privé. C'est tout à fait inadmissible.*

*Je crois qu'il faut que l'on continue, que l'on donne tout le souffle que l'on peut à ce mouvement et, ainsi, on peut gagner sur toute la ligne.*

*Tony DI MARTINO : Émilie Trigo.*

*Émilie TRIGO : Merci, Mohamed, merci, Solenne, pour le vœu et pour les explications que vous en avez faites.*

*Vous aurez compris qu'évidemment on le soutient et qu'on le votera. Nous sommes dans un département où il y a un certain nombre d'écoles en REP. On peut considérer que le dédoublement des grandes sections, CP et CE1 était une bonne initiative, mais on se retrouve face à des situations vécues il n'y a pas si longtemps que cela et vécues par certains autour de cette table avec des élèves dans des quartiers qui ont plus besoin que d'autres d'avoir des enseignants et qui n'ont pas de remplaçant puisque tous les personnels ont été affectés dans les dédoublements. Comme on ne recrute pas et que l'on supprime des postes, on n'a plus personne.*

*Quant à la suite sur les groupes de niveau, vous avez tout dit et nous le partageons.*

*Nous voterons votre vœu.*

*Merci.*

*Tony DI MARTINO : Nous passons au vote.*

*(Il est procédé au vote.)*

*Le vœu est approuvé, merci.*

**Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE**

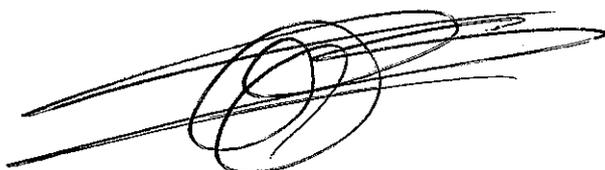
**Article unique : d'approuver** le vœu tel qu'annexé à la présente délibération.

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.*

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE  
LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 08**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Sébastien GRICOURT**



Le Maire,



**TONY DI MARTINO**